

Les soldats canadiens du "Frente populaire"

Comment ont-ils pu obtenir des passeports? — L'habituelle prudence des autorités fédérales — Le rôle et la qualité des "répondants" — En marge des révélations de l'"Action catholique" et des déclarations du procureur général

Nous avons signalé hier, en dépêche de Québec, les révélations que publiait à la même heure notre confrère l'"Action catholique".

La situation est fort claire: à Québec fonctionne, de façon assez régulière, semble-t-il, une agence de recrutement pour le Front rouge espagnol. Un certain nombre de Canadiens seraient déjà partis pour l'Espagne (le télégraphe signalait hier l'arrivée à Cherbourg de cinq d'entre eux); on s'occupe activement à en débaucher d'autres.

D'après le rédacteur de l'"Action catholique" qui en a longuement causé avec l'agent de recrutement à Québec, les frais de l'aventure seraient assez élevés: passage de Québec en France, de France en Espagne, puis, solde: \$1.20 par jour, avec primes en cas d'exploits particulièrement remarquables.

Qui paie ces frais? Des amis canadiens de la cause, déclare le propagandiste. Ceci, dans une certaine mesure, peut être vrai, et le fait alors serait singulièrement significatif.

Mais l'on peut, ce nous semble, tenir pour certain que les frais les plus considérables: solde, primes, etc., etc., seront au compte du gouvernement de Madrid.

Il serait bien étrange qu'il en fût autrement.

Le recrutement pour l'armée rouge paraît se poursuivre dans maints pays d'Europe. Tous les jours, les journaux de là-bas nous apportent à ce propos plaintes, détails et protestations. Un certain nombre de journaux — et ce fait devrait intéresser les pauvres diables que l'on sollicite et dont l'on exploite les besoins d'argent et d'activité — prétendent que les volontaires sont mis aux pires besognes; que, sous la discipline de fer d'officiers russes surtout, ils constituent les troupes de choc de l'armée de Madrid. Cela se comprend: si les loyalistes font, à de si hauts prix, du recrutement à l'étranger, ils doivent tenir à ce que leurs mercenaires soient les premiers à payer les pots cassés.

De prime abord, il paraît assez surprenant, alors que tant de chômeurs — dont plusieurs ont l'expérience des armes et sont en sympathie d'idées avec les gens de Madrid — sont disponibles en Europe, il paraît assez surprenant qu'on fasse appel aux gens du Canada, d'utilisation particulièrement coûteuse.

Deux explications sont plausibles: ou le recrutement marche très difficilement en Europe, ou la campagne menée au Canada vise d'abord à la propagande.

En France, nombreux sont les gens qui croient que l'envoi en Espagne de volontaires français a pour objectif, par derrière l'aide donnée aux rouges, l'entraînement des combattants qui, en cas de lutte sur le territoire français, pourraient mettre au service des éléments révolutionnaires l'expérience acquise en Espagne.

Les révélations de l'"Action catholique" vont poser un certain nombre de questions. L'un de nos camarades de ce journal signale tout de suite celle de la légalité des enrôlements.

Il y a celle aussi des passeports.

On n'imagine pas que les recrues demandent à Ottawa des passeports pour l'Espagne. Ce serait immédiatement roquer des soupçons et l'expérience de notre Service des Voyages nous permet d'affirmer que, dans cet octroi de passeports, les autorités fédérales paraissent agir avec beaucoup de sérieux, avec un grand souci de ne pas se laisser tromper.

Cela ajoute encore à la singularité du fait que M. Dulessis signalait publiquement l'autre jour aux Trois-Rivières, le fait que de futurs soldats du "Frente populaire" réussissent à obtenir des passeports canadiens.

Comment s'y sont-ils pris?

Sans doute, on peut demander un passeport pour la France, obtenir ainsi — c'est, paraît-il, de pratique courante — un passeport pour tous pays, et passer ensuite en Espagne à la simple condition de faire viser le passeport par un consul d'Espagne en France. Et c'est probablement le procédé que comptent

Bloc-notes

Remontons au déluge

Les inventions les plus belles, les plus admirables de l'art, de la science et du génie n'empêchent pas l'homme, cet inconscient qui croit toujours se connaître, de rester bien petit en face des éléments. Les terribles inondations qui ravagent de vastes régions des Etats-Unis ne le démontrent que trop. Les crues meurtrières des rivières et des fleuves du centre américain n'ont pas encore donné le moindre signe de cesse et les morts se comptent déjà par centaines, le nombre des personnes devenues sans foyer atteint presque le million. Quant aux dommages matériels, dont l'évaluation ne peut être que bien approximative, ils dépasseraient les \$300,000,000.

C'est aux Etats-Unis que se produit cet affreux cataclysme, au pays pourtant des entreprises les plus audacieuses pour la régularisation du débit des cours d'eau. Du fait de la mise en oeuvre du gigantesque programme de relèvement économique tracé par le président Roosevelt, des barrages se dressent un peu partout, aux quatre coins du pays. Dans le sud-ouest: Seminole Dam, Parker Dam, Boulder Dam, ce dernier au beau milieu d'un site d'une effrayante sauvagerie; dans le nord-ouest, les barrages de Fort Peck, de Bonneville, de Grande Coulee (les Américains écrivent: Grand Coulee), d'Alcova; au sud-est, territoire de la fameuse TVA, les barrages de Norris, de Joe Wheeler, de Muscle Shoals. Le plus grand nombre de ces ouvrages d'art se trouvent dans le bassin du Mississippi-Missouri et de ses affluents, petits et grands. Les ravages de l'inondation s'exercent pourtant dans cette même région. Ce sont précisément des affluents du grand fleuve central des Etats-Unis, les cours inférieurs de ce même fleuve qui, grossissant leurs eaux, s'écoulent vers la mer. On les élève pour générer de l'énergie, libérer l'homme de tâches pénibles. Ils sont impuissants à contrôler un élément en furie. Un simple élément tout de même.

Après le déluge, le vrai, celui dont la Bible fait mention, les hommes voulurent se mettre à l'abri. Ce fut Babel, avec le résultat linguistique que nous se maintient depuis. Après Babel, il ne semble pas que l'homme ait appris à maîtriser complètement les forces de la Nature. En face des éléments, il reste encore bien petit, un pygmée.

Un député qui s'excuse

Le fait est trop rare pour qu'on ne le souligne pas. D'autant plus que ce même fait met en lumière l'action individuelle d'un député de chez nous auprès d'un de ses collègues venu d'ailleurs, de la lointaine province de l'Alberta.

Le député qui s'est excusé est un partisan du Crédit social, un Crédi-dist, M. William Hayhurst. Au cours d'un débat récent, aux Communes, il avait incidemment parlé de la province de Québec, "où l'on met encore les femmes au rang des aliénés et des Indiens", parce qu'elles n'y exercent pas le droit de suffrage aux scrutins provinciaux. C'est assurément sans penser à mal que M. Hayhurst avait tenu ce propos, quand, même assez choquant. C'est ce que M. Vital Mallette, député de Jacques-Cartier, a cru devoir faire comprendre à son collègue créditiste, non par une apostrophe en Chambre mais au cours d'une simple conversation, entre amis.

Nous aurions pu ne pas savoir au juste ce que M. Mallette a pu dire de convaincant à M. Hayhurst mais nous le supposons. Sans doute que les Québécois qui ne sont pas convertis au féminisme ne tiennent pas les Québécoises pour des êtres mentalement inférieurs, dénués de sens; qu'au contraire ces Québécoises tiennent les Québécoises en si haute estime qu'ils ne veulent pas les jeter dans les mêlées pas toujours recommandables de la politique, que d'ailleurs, le législateur fédéral met au même régime et ceux qui exercent la magistrature judiciaire? Et aussi, sans qu'il y ait là la moindre indication de mépris, les Indiens? Toujours est-il que M. Hayhurst, à la séance suivante, s'est publiquement excusé. Ce qui lui fait honneur de même qu'à M. Mallette.

Aux Communes, le député de Jacques-Cartier, tout ministériel qu'il est, siège aux banquettes de gauche. Il y a une des conservateurs. Lui-même disait l'an dernier que sa banquette était comme un poste stratégique, d'où il voulait établir des contacts avec des députés qui ne sont pas de langue française et qui ignorent à peu près tout des Canadiens français et de la province de Québec. M. Mallette, lui-même, qui a souvent dit, croit en la vertu de l'action individuelle, de l'individu sur l'individu. La méthode, comme l'on voit n'est pas mauvaise.

E. B.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets directs, les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELair 3361*

Jugements du Conseil privé sur les mesures de réforme du gouvernement Bennett

Le plus haut tribunal de l'Empire déclare "ultra vires" les lois qui ont trait à l'assurance-chômage, aux heures de travail et au salaire minimum, ainsi qu'à l'organisation des marchés

La loi qui établit une commission du commerce et de l'industrie, l'article 498a du Code criminel et la loi des concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers déclarés valides

Juridictions respectives du gouvernement fédéral et des provinces

LONDRES, 28. (C.P.) — Le comité judiciaire du

Conseil privé a rendu aujourd'hui ses jugements sur la constitutionnalité des mesures de réforme qui ont été votées par le Parlement canadien au cours des sessions de 1934 et de 1935. Le plus haut tribunal de l'Empire a déclaré "ultra vires" les lois qui ont trait à l'assurance-chômage, aux heures de travail et au salaire minimum, à l'organisation des marchés; il a, par contre, déclaré valides la loi qui établit une commission du commerce et de l'industrie, l'article 498a du Code criminel et la loi des concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers.

Les lois ultra vires

1) La loi de l'assurance-chômage de 1935. Cette mesure avait pour but la création d'un système contributif d'assurance-chômage et l'établissement d'agences de placement. La Cour suprême avait déclaré la loi inconstitutionnelle et le Conseil privé a confirmé ce jugement, que l'avocat général du Canada avait porté en appel.

2) Les lois du jour de repos hebdomadaire, du salaire minimum et de la limitation des heures de travail de 1935. Ces trois lois se fondaient sur des conventions du Bureau international du Travail, que le Parlement canadien avait ratifiées en vertu de ses pouvoirs en matière de relations internationales. Les juges de la Cour suprême n'ont pu s'entendre sur cette question, ils étaient trois à considérer que les lois étaient "intra vires" et trois à considérer qu'elles étaient "ultra vires". Le Conseil privé a décidé que les trois lois sont inconstitutionnelles et il a rejeté l'appel de l'avocat général du Canada.

3) La loi de l'organisation des marchés de 1934 et les amendements apportés en 1935. Cette loi

autorisait l'établissement d'organismes de vente pour les divers produits agricoles et accordait des pouvoirs étendus à la majorité des producteurs. La Cour suprême a été unanime à déclarer la loi "ultra vires" et le Conseil privé a confirmé ce jugement, rejetant l'appel du procureur général de la Colombie canadienne.

Les lois valides

1) La loi de la commission fédérale de l'industrie et du commerce de 1935. Cette loi avait pour but d'établir une commission fédérale chargée de la réglementation du commerce extérieur, du commerce qui se fait dans les limites d'une province comme du commerce interprovincial; elle fut l'une des conséquences de la fameuse enquête sur les bénéfices commerciaux. La Cour suprême du Canada avait déclaré que certaines clauses de la loi étaient valides et que d'autres ne l'étaient pas. Le Conseil privé a décidé que toutes les clauses de la loi sont valides, rejetant l'appel du procureur général d'Ontario et le contre-appel de l'avocat général

SIX APPELS

Le comité judiciaire du Conseil privé avait eu à entendre six appels de jugements de la Cour suprême du Canada. Les jugements rendus ce matin définissent les juridictions respectives du gouvernement fédéral et des provinces aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Les provinces en avaient appelé de quatre des jugements de la Cour suprême sur cette question de la validité de la législation de réforme du gouvernement Bennett et le gouvernement fédéral en avait appelé des deux autres jugements: le Conseil privé a rejeté tous les appels.

2) L'article 498a du Code criminel. Ce nouvel article du Code établit des sanctions contre les auteurs des règlements que pourra établir la commission fédérale du commerce et de l'industrie. La majorité des juges de la Cour suprême a déclaré la loi valide et le Conseil privé a confirmé ce jugement, rejetant l'appel du procureur général de la Colombie canadienne.

3) La loi des arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers de 1934 et les amendements apportés à la loi en 1935. Cette loi permet au cultivateur de se prévaloir des dispositions de la loi des faillites sans comparaitre devant la Cour des faillites. La Cour suprême avait déclaré la loi valide et le Conseil privé a confirmé ce jugement, rejetant l'appel du procureur général de la Colombie canadienne.

Il est à noter que seules la loi de l'organisation des marchés et celle du concordat ont été mises en vigueur; la première vient d'être déclarée "ultra vires" et la seconde "intra vires".

et de préparatifs guerriers, dit M. Heaps en guise d'entrée en matière. On parle trop peu de la paix. Et cependant tout le monde sait qu'une guerre nouvelle détruirait la civilisation. Ce serait un beau geste de la part du Canada si, au lieu d'avoir un ministère de la Défense nationale, il créait un ministère de la Paix. Le Canada ne pourrait-il pas être le premier pays au monde à se donner un ministère de la Paix? Sur la porte d'un tel ministère, on pourrait inscrire ces mots: "Peace on Earth. Goodwill to men". La paix n'existe pas dans le monde. La Ligue des nations, établie pour l'assurer définitivement, a fait faillite lors de la conquête du Mandchoukouo, de la conquête de l'Ethiopie et de la guerre civile espagnole. Des sanctions éco-

(Suite à la page 2)

M. Heaps suggère un ministère de la paix

Mais il n'a pas de succès — MM. King et Bennett tombent d'accord pour rejeter sa proposition d'une conférence de la paix convoquée par le président Roosevelt — M. Bennett trouve impertinente cette suggestion, mais il ne se gêne pas pour dire que c'est le président des E.-U. qui a "torpillé" la conférence économique de 1933 — M. King démontre, une fois de plus, l'absurdité du Commonwealth des nations britanniques en déclarant que nous ne sommes pas sûrs que l'ennemi ne s'attaquera pas à nos côtes — M. Cahan affirme que les C. C. F. veulent rompre le lien britannique — De fait, ce lien semble le dernier à nous rattacher aux dangers d'agression.

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 28 — Décidément la Chambre d'accorde plus d'attention qu'aux grandes questions de la paix et de la guerre, de la politique étrangère et de la réforme constitutionnelle. Lundi elle éludait des heures durant une résolution de M. J. S. Woodsworth demandant que le Canada affirmât une neutralité complète dans le cas d'une guerre. Les députés entendaient mardi un long débat sur les amendements à la constitution. Hier ils revenaient sur les problèmes de la guerre et de la paix. Et ce ne sera pas tout. Jamais on n'aura autant parlé des dangers d'un conflit armé et des difficultés intérieures que pendant cette session au cours de laquelle le parlement sera invité à voter de forts crédits militaires.

La résolution Heaps

M. A. A. Heaps, député C.C.F. de Winnipeg-nord, avait inscrit au feuillet de la Chambre une résolution dans laquelle il demandait au gouvernement canadien d'inviter le président des Etats-Unis à convoquer une conférence internationale de la paix:

"Considérant que les nations du monde se trouvent dans une situation alarmante qui peut avoir pour résultat une guerre désastreuse;

"Considérant que la Société des Nations n'a pas réussi, jusqu'à maintenant, à établir des conditions qui peuvent produire une paix permanente et durable;

"Considérant que sur le continent américain le Canada fait intégralement partie de l'empire britannique et qu'il a pour voi-

sin la république des Etats-Unis; "Qu'il soit en conséquence, sollicité de l'avis de la Chambre, que le gouvernement du Canada suggère respectueusement au président des Etats-Unis qu'il se soit opportun de réunir une conférence mondiale pour établir et maintenir la paix."

MM. King et Bennett d'accord

M. Mackenzie King et R. B. Bennett sont tombés d'accord pour repousser la résolution. Ils ont été d'avis tous les deux qu'il n'appartenait au Canada de présenter pareille requête au président des Etats-Unis. Le premier ministre a perdu confiance dans les conférences internationales: elles n'accomplissent presque jamais rien. M. Roosevelt a dû déjà songer à tenir une conférence de la paix. Il lui appartient seul d'en décider. Le chef de l'opposition a été plus loin. Pour lui, une suggestion semblable serait une véritable impertinence de la part du Canada. Il ne convient pas à un petit peuple comme le nôtre de dicter une ligne de conduite à une grande nation comme les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont depuis longtemps décidé de se tenir à l'écart des problèmes européens. Ils se sont retirés de la Société des nations après en avoir convoqué la première réunion. Et M. Roosevelt a lui-même fait échouer la conférence économique de Londres en 1933.

La discussion s'est prolongée jusqu'à six heures, alors que la Chambre a ajourné sa séance à 3h cet après-midi.

On parle trop peu de paix

On parle beaucoup d'armements

Le carnet du grincheux

Un ancien député fédéral prétend que trop de gens voient le fonctionnarisme comme un emploi (job) et non comme une carrière. Emploi est manifestement un euphémisme. C'est sinécure qu'il faudrait dire.

Une police provinciale peut tout de même faire du bon travail... quand elle collabore avec "les cures".

Le Jardin botanique comprend désormais une nouvelle section: le Jardin économique, où l'on cultivera les plantes utiles à l'industrie. Pourquoi pas le Jardin politique, où l'on cultiverait les "chou" des assemblées, les navets, la carotte et les "grosses légumes" en général.

On a remarqué que les anciens maîtres du Conseil municipal étaient déjà tombés dans le noir oubli.

Ils sont allés rejoindre les ombres de ceux qui dominaient encore la province il n'y a pas six mois.

Le recul du temps détermine souvent la vraie valeur des hommes.

Eh ouï! tout passe. L'argile s'en va d'abord. Puis, comme ont dit les poètes, un jour vient où l'airain seul subsiste...

le buste robuste survit à la cité...

M. Damien Bouchard espère par son journal passer en avant de M. Godbout.

Certains mouvements politiques n'ont pas besoin d'un spécialiste pour avorter.

La jeunesse libérale officielle exige la réforme du Reform Club.

Pourquoi ce manque de sévérité chez certains magistrats à l'égard des trafiquants étrangers qui vendent nos lacs et nos rivières au profit des marchés israéliques de New-York ou d'ailleurs?

Le Grincheux

actualité

Les colonels honoraires

L'un de mes amis, qui ne les nore pas, (pas les lettres mais les colonels honoraires!) a reçu quelques lettres à leur sujet. J'ai pu prendre copie de certaines de celles-ci.

En voici une de Toronto:

(...) Ces colonels honoraires sont ici en nombre tel qu'on se bute contre eux à tous les coins de rue. De fait, on prétend que l'on a distribué des commissions en prime avec tout achat de cinq livres de thé dans les grands bazars, au Canada, il y a vingt ans ou moins.

Le gouvernement conservateur Ferguson-Henry a fait de même avec les commissions de juge de paix et tout immigré osé et entreprenant pouvait appendre un J. P. à sa signature, avant que ses habits fussent débarrassés de la puanteur du fond de cale et écrits à ses amis "overcome" qu'il était devenu un "quatre" de pied en cap dans ce "blawsted" de pays où les "blooming" Canadiens ne sont pas fiers de remplir la fonction de J. P.

Partez après ces "shoddy colonels", nous n'avons que faire de ce cliquant ornemental dans notre effectif militaire. M. Hepburn et M. Roebuck, quand ils eurent pris le pouvoir, ont nettoyé tous ces J. P. cocasse. Mettez-vous à l'oeuvre et nettoyez tous ces soldats de pin

Cette lettre-ci vient de London:

(...) Je suis un soldat retour du front, avec pleine pension pour incapacité totale, et quand j'étais dans le rang, j'avais, autant que quiconque, le respect pour le galon. Je suis, cependant, sous l'impression que l'armée ministérielle licenciante l'armée expéditionnaire canadienne stipulait que tous les grades et titres dans ce corps étaient également abolis. Cependant, il y a pas mal de gens (y compris des M. P.) qui continuent à s'accrocher étroitement et affectueusement à ces titres.

C'est aussi la coutume, dans cette ville-ci au moins, pour un membre d'un régiment de la milice en non-activité, qui a reçu un grade honoraire, de se servir de ce titre dans sa vie professionnelle ou privée. Je crois personnellement que c'est chose puérile, ridicule et sottise et le summum du snobisme. — Je fait mis à part que c'est légal, jusqu'à un certain point, ceux qui détiennent ce rang dans l'armée en activité.

Je voudrais voir passer une loi qui rendrait délicieux le fait, pour qui que soit, de se servir d'un titre militaire, à moins d'être incorporé à l'armée permanente.

Je vous souhaite plein succès dans l'attitude que vous prenez. Il est grand temps que l'on empêche la multiplication de ces "Kentucky Colonels".

Je n'ai pas vu dans ce courrier

de lettres du Québec. C'est parce que notre logique latine nous empêche de nous étonner de l'existence des colonels honoraires. Ils sont de l'espèce de poire la plus appréciée: la poire tapée ou encore la poire qu'on garde pour la soif. Si on leur donne tant de galon, ce n'est pas pour se sauver, mais pour que les gallons (avec deux l) de mess soient toujours sur pied d'effectif de guerre ou au même étage. Le colonel honoraire a été inventé pour enraier la plus vilaine des traîtres, après celle des blanches: la trahison. Il est le pendant, pour les militaires, de ce que fut, pour les civils, ce sénateur qui recut tant de doctorats honoraires pour ses connaissances éminentes dans la politique séparatiste, la quelle consiste à séparer avec autrui ce que l'on a en trop.

Le général commandant de la garde indépendante des Pôles-aux-Pattes, LANTURLU

Erratum

Une erreur de transcription nous a fait dire au McGill Daily, dans notre premier-Montréal d'hier: Nous doutons qu'il se trouve cinquante étudiants à l'Université capables de donner un exact tableau des conditions économiques et politiques au Canada... Le texte portait cinq cents.

Plus loin, on aura compris qu'il fallait lire: Pour combien d'entre eux (les Anglo-Canadiens de Montréal) sommes-nous un fait qu'il vaille même la peine d'étudier?

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 29 janvier 1937
 Saint-Fran. de Sales, év. conf. et doc.
 Lever du soleil, 7 h. 47.
 Coucher du soleil, 5 h. 45.
 Lever de la lune, 8 h. 45.
 Coucher de la lune, 8 h. 38.
 Dernier quart, le 3, à 1 h. 28m. du soir.
 Nouvelle lune, le 13, à 6 h. 31m. du soir.
 Premier quart, le 20, à 6 h. 30m. du matin.
 Plein lune, le 27, à 11 h. 6m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

PLUS DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 4.
 Minimum 1.
 Demain maximum 6.
 Minimum 2.
 Mercredi maximum 15.
 Minimum 10.
 Jeudi maximum 18.
 Minimum 12.
 Vendredi maximum 20.
 Minimum 14.
 Samedi maximum 22.
 Minimum 16.
 Dimanche maximum 24.
 Minimum 18.

Chiffres fournis par la Météo. M.B. de Montréal, 300-A St-Denis, Montréal.

Récit de la capture du fugitif Bernard

Le chef Léon Lambert, fait l'éloge du détective Châteaufort et rend hommage à ses hommes — L'état du détective Aubin s'améliore — Le premier ministre assistera, samedi, aux funérailles de M. Léopold Châteaufort

Une confession d'Honorat Bernard

Québec, 28. (D.N.C.) — Le chef Lambert et le sous-chef Tremblay, de la police provinciale, ont parlé hier soir à la radio. Le sous-chef Lambert a fait un récit de l'arrestation de Bernard, à Neuville, et le chef Lambert a fait la déclaration suivante:

Déclaration du chef Lambert

Mesdames, Messieurs, malgré les fatigues que l'affaire Fontaine-Bernard nous a occasionnées depuis dimanche soir, je n'ai pas voulu refuser au directeur du poste CHRC l'invitation qu'il m'a faite de venir dire publiquement quelques mots sur cette aventure criminelle. D'abord, qu'il me soit permis de dire publiquement et sans arrière-pensée toute l'admiration que j'ai pour mes hommes. Le sous-chef Tremblay, tout particulièrement, et chacun des membres de notre force policière de la Sûreté provinciale, tous et chacun se sont conduits comme de véritables héros; ils n'ont compté ni la fatigue ni le danger, plus d'une fois, ils ont risqué leur vie pour imposer le respect de la loi et de l'ordre. Je ne voudrais pas qu'on s'imagine que je suis venu ici jeter des fleurs à mes hommes, mais je ne puis passer sous silence l'admiration que j'ai pour mes hommes de la Sûreté provinciale qui ont protégé la société même au sacrifice de leur vie. Et ceci m'amène à dire avec quelle peine profonde j'ai vu tomber à son poste du devoir un de nos braves détectives, Léopold Châteaufort, à qui nous rendons les honneurs publics samedi matin. La bravoure de cet homme sera pour tous les membres de la Sûreté provinciale, chefs comme subalternes, un exemple vivant et je le cite sans hésiter en exemple à tous mes braves collaborateurs, protecteurs de l'ordre et de la paix.

Leçon à la jeunesse

Dans toute cette affaire, depuis l'instant où l'évasion des deux criminels nous fut annoncée, nous avons cherché qu'une chose: remettre derrière les barreaux de fer ces cellules dangereuses qui nous ont fait tant de mal. C'est pourquoi nous avons fait de notre organisation policière, en tant que de nos meilleurs hommes, un drapeau et de ses valeurs, un drapeau en menaçant la vie, nous en avons fait la paisible population de Québec. Et la principale raison qui m'a poussé à accepter l'invitation de CHRC à venir parler publiquement, mesdames et messieurs, est pour faire remarquer à la jeunesse qui pousse, aux jeunes, que oisive pourrait conduire dans la mauvaise voie, que le crime ne paie pas. Je voudrais que la mort d'Arthur Fontaine, fugitif de la justice, battu par la police, je voudrais que l'arrestation d'Honorat Bernard le rouvrent une fois encore à notre jeunesse. Prenez l'histoire des plus grands criminels des États-Unis, d'Europe, du monde entier, de tous les temps. Presque tous ont été rejoints par la justice.

Souffrances morales

C'est la loi divine, soutenue par la loi des hommes que le crime coûte. Si vous aviez vu comme mes hommes l'ont vu, comme je l'ai vu moi-même, le malheur criminel que nous venons, pour son plus grand bien, de capturer à Neuville, vous comprendriez que mieux vaut encore endurer son sort dans la voie du respect de la loi plutôt que de s'aventurer dans les pénibles sentiers des crimes. Les souffrances physiques que Bernard a endurées, les pieds gelés et enflés, ses lèvres, ses membres mordu par le froid, la faim, tout cela n'est rien si on le compare à ses souffrances morales. Bernard est un homme beaucoup de nos jeunes gens, de nos bons parents. Il a une bonne mère et un bon père, je sympathise aujourd'hui avec ces vieillards courbés sous la douleur, car ce n'est pas le sort qu'ils voudraient pour leur fils Honorat quand il était tout jeune. Je signifierai ici aux parents, de même qu'aux jeunes enfants, combien il est facile de se laisser entraîner dans le sentier du vice et du crime. On ne devient pas bandit du soir au lendemain. On commence par mentir à la maison, à l'école. On augmente graduellement la dose. On vole des crayons, des pommes, ensuite on vole des pièces de dix cents, puis on vole des vêtements, puis on vole de la nourriture, puis on vole de l'argent, puis on vole de la voiture, puis on vole de la femme, puis on vole de la vie.

On ne devient pas bandit du soir au lendemain. On commence par mentir à la maison, à l'école. On augmente graduellement la dose. On vole des crayons, des pommes, ensuite on vole des pièces de dix cents, puis on vole des vêtements, puis on vole de la nourriture, puis on vole de l'argent, puis on vole de la voiture, puis on vole de la femme, puis on vole de la vie.

Le détective Aubin prend du mieux. Le général du détective Aubin s'améliore graduellement et il a passé une bonne journée, nous a déclaré

du revolver, il se fait raser, puis disparaît.

Rencontre dans la nuit

Mercredi matin. Deux employés de la Voirie provinciale, MM. Maurice Fradette et Henry Reason, qui, dans un chasse-neige, traversent le bois de St-Augustin, rencontrent, vers une heure moins dix du matin, à deux milles de la voie ferrée de Champlain, un homme qui a les pieds gelés et leur demande assistance. Les deux employés font monter l'homme dans la cabine du chasse-neige et lui frictionnent les pieds. Sur la demande de celui-ci, Reason lui vend une paire de bottines de feutre. M. Fradette remarque que l'inconnu a une blessure à la main gauche, qu'il est muet d'une assez forte somme d'argent et qu'il semble cacher quelque chose sous son veston fermé. M. Fradette soupçonne alors l'inconnu d'être Honorat Bernard, fugitif recherché par la police. Mais comme Fradette et Reason ne sont pas armés, ils laissent partir l'inconnu qui regagne le bois dans la nuit. M. Fradette et Reason se hâtent alors de se rendre à Champlain où ils téléphonent à la police pour l'informer de la rencontre qu'ils viennent de faire et donner le signalement de l'inconnu qui répond à celui d'Honorat Bernard.

Quelques heures plus tard, la police est sûre qu'il s'agit bien de Bernard et elle est informée que celui-ci s'est réfugié à Neuville, dans la maison de M. Wilbrod Noireau, après avoir chassé la famille de celui-ci, à la pointe du revolver. On sait ce qui est arrivé après. Une cinquantaine de détectives de la Sûreté provinciale ont cerné la maison de M. Noireau, et ont tiré plusieurs coups de feu dans la vide afin d'effrayer Bernard. Ils se sont même servis de jets d'eau et de gaz lacrymogène. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Alphonse Doucet, a réussi à pénétrer dans l'asile du fugitif et à décider celui-ci à se livrer à la police, ce que Bernard a fait, après avoir vidé de leur contenu les magasins de ses revolvers. Bernard a eu très froid pendant le siège qu'il a soutenu et il était très affaibli, lorsque les détectives l'ont conduit à la prison de Québec.

M. Duplessis aux funérailles. Québec, 28. (D.N.C.) — Le détective Châteaufort est mort en héros et la province lui fera des funérailles publiques, a déclaré hier M. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général de la province de Québec. Sur la recommandation de M. Oscar Drouin, a-t-il ajouté, le cabinet a décidé aujourd'hui d'accorder une indemnité à la famille de ce courageux serviteur qui est mort victime de son devoir.

M. Duplessis est parti hier pour Montréal mais il sera de retour à Québec samedi matin, pour assister aux funérailles du détective Châteaufort. Le premier ministre et procureur général a suivi avec attention le travail de la police provinciale et c'est sur ses instructions qu'une enquête se poursuit à la prison actuellement.

Bernard s'est confessé à genoux. Québec, 28. (D.N.C.) — La meilleure version que l'on puisse avoir de l'entrevue du curé de Neuville avec Honorat Bernard, nous la donnons puisque nous l'avons recueillie de la bouche de M. l'abbé Doucet lui-même. Il était deux heures moins vingt minutes, soit une heure exactement après la capture, lorsque les deux envoyés spéciaux de l'Action Catholique, se présentèrent au presbytère de Neuville.

M. le curé Doucet était à réciter son bréviaire. "Nous vous félicitons de votre geste", dit un de nos représentants. "Ah! mais je n'ai fait que mon devoir: de répondre à l'abbé. Mais il fallait du courage, n'est-ce pas?"

On ne craint rien quand l'on fait son devoir, de reprendre M. le curé. En réponse à nos questions, il nous raconta alors son entrevue avec Honorat Bernard. "Je m'efforçai, dit-il, de lui faire comprendre qu'il était mieux de se livrer que de risquer de mourir dans la maison. Tu vois ces gens armés autour de la maison; tu n'as aucune chance de sortir d'ici", lui dis-je. "Tu ferais mieux de te livrer. Tu iras en prison, il est vrai, mais tu auras la chance de faire une retraite, et s'il faut que tu meures, tu mourras en chrétien."

M. le curé Doucet continua: Il avançait et reculait, hésitant à se livrer. "Semblait-il bien disposé? demanda notre représentant. — Oui, de répondre M. l'abbé Doucet. Il s'est confessé à genoux."

Son chapelet autour du poignet. — Il avait son chapelet autour du poignet et baissait le crucifix. C'est après cette entrevue que le sous-chef Tremblay pénétra dans la maison et réussit à capturer Honorat Bernard.

Il ne se fera pas couper la jambe. Québec, 28. (D.N.C.) — Le chef Lambert nous a déclaré ce matin que la rumeur à l'effet que Bernard serait forcé de se faire couper une jambe est exagérée. La jambe en question n'est pas gelée en profondeur.

Londres prêt à discuter. Londres, 28. (S.P.C.) — Le gouvernement de la Grande-Bretagne a informé le chancelier Hitler et le premier ministre Mussolini qu'il est prêt à discuter avec eux, en présence du comité de la non-intervention, la question de faire sortir d'Espagne les volontaires étrangers.

M. Raynault et la taxe de vente

Les ministres sont d'avis qu'il faut la supprimer, déclare le maire de Montréal, à son retour de Québec — La Commission métropolitaine

Règlement de la question des dettes réciproques entre Montréal et la province — Les secours directs seront payés mois par mois

M. le maire Raynault était ce matin, à son bureau, à l'hôtel de ville. Les journalistes l'ont interrogé sur le résultat de son voyage à Québec. "Le premier ministre et ses collègues", dit M. Raynault, appuient notre point de vue dans tout ce que nous leur avons soumis, quant à l'administration municipale de Montréal."

Quant à la taxe de vente, M. Raynault dit ce qui suit: "Par suite du remaniement que nous proposons à Québec dans la perception de certains impôts qui intéressent le gouvernement et notre ville en même temps, et à cause de certaines économies substantielles que nous réaliserons dans le domaine des intérêts sur emprunts et autres transactions financières, il se peut qu'une taxe de vente ne soit plus nécessaire. Le revenu de l'impôt requis pourrait être d'un million tout au plus, et alors la taxe elle-même pourrait être d'une autre nature que la taxe de vente."

Quant à la Commission métropolitaine, les relations de la ville avec la Commission seront modifiées. M. Raynault déclare que les ministres sont entièrement d'avis que la contribution annuelle de \$450,000 à la Commission pour payer le déficit annuel de trois municipalités est injuste et qu'elle devrait disparaître. Les ministres sont aussi d'avis qu'il faut supprimer la taxe de vente.

La question des dettes réciproques de la ville et de la province a été définitivement réglée. Le gouvernement doit environ \$1,000,000 à Montréal.

Les deux gouvernements présenteront chacun un état définitif d'ici quelques jours et alors la province acquittera la dette par chèque aussitôt. Et, à l'avenir, tous les comptes seront réglés mois par mois.

De plus, on paiera mois par mois les secours directs. Jusqu'ici la province n'a payé qu'après vérification complète des comptes pour tout le mois, ne sorte que la ville de Montréal empruntait une somme d'environ \$3,000,000 en permanence, pour la part des autres gouvernements. Comme les dépenses sont à peu près stables, dans ce domaine, la province va fournir dorénavant une somme qui représentera environ 80 pour cent, sinon plus, de la contribution des deux gouvernements, à chaque mois. De sorte que la ville n'aura plus à payer jusqu'à \$125,000 par an pour intérêts.

Interrogé sur le rapport du département des finances, rapport qui indique un surplus de \$120,000 pour le semestre terminé au 30 octobre dernier, M. Raynault dit qu'il veut d'abord consulter l'auditeur de la ville, M. Méneau.

A la prêtrise. Sept religieux de Sainte-Croix se sont ordonnés dimanche par S. E. Mgr Deschamps.

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, élèvera à la prêtrise, dimanche prochain, sept religieux de la Congrégation de Sainte-Croix. Il confèrera aussi les ordres majeurs à quelques autres religieux.

Tout d'abord, samedi, Son Excellence tonsurera le Frère Claude Côté, de l'Ordre de Saint-Benoît. Dimanche, il confèrera le sous-diaconat à Fernand Clavet, de la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement, et le diaconat à Odilon Godon, de la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement, et à Jean Mathys, de l'Ordre de Saint-Benoît.

Il confèrera ensuite le sacerdoce aux religieux suivants de la Congrégation de Sainte-Croix: Gervais Bélanger, Ubald Croix, Robert Lavoie, Paul-Émile Thériault, Raymond Denis, Germain-Marie Lalonde, Lambert Chicoine.

La cérémonie de dimanche se déroulera à la chapelle du collège Saint-Laurent et commencera à 7h. 30 du matin.

Lord Tweedsmuir chez Roosevelt. Ottawa, 28. — Peu après Pâques, Son Excellence le gouverneur général du Canada rendra au président Roosevelt, des États-Unis, la visite qu'il a faite à Québec l'été dernier. Son Excellence passera deux jours à la Maison Blanche, à Washington. Il se peut qu'elle passe aussi quelques jours à la légation canadienne à Washington. Pendant son voyage de retour, il est possible qu'elle s'arrête en plusieurs universités américaines, notamment à Princeton, pour recevoir des grades honorifiques universitaires.

La visite officielle de Lord Tweedsmuir sera la première qu'il ait faite un vice-roi du Canada aux États-Unis.

Les grèves aux États-Unis. Washington, 28. (A.P.) — La secrétaire du travail, Mme Frances L. Perkins, a l'intention de faire autoriser son ministère par le Congrès à enquêter sur les différends industriels, à recevoir des témoignages assermentés et à servir des sub-poénas, à recommander des règlements et à se renseigner sur la situation financière des employeurs.

La quadruplette Rita Rondeau

Elle pèse exactement 1 livre, 14 onces et trois quarts — Elle entre aujourd'hui dans sa huitième journée — Chances de survie — Les quadruplets Rondeau et les quintuplets Dionne

Ce que nous dit le Dr Gaston Lapierre, médecin attitré de Bébé Rita, à Sainte-Justine

Mise pour la première fois ce matin sur la balance, depuis sa naissance, la fillette Rita Rondeau, l'un des quadruplets nés à St-Thomas de Joliette la semaine dernière, pèse exactement 1 livre, 14 onces et 3/4 (une livre, quatorze onces et trois quarts).

Telle est la nouvelle que nous communiquons à midi le docteur Gaston Lapierre, médecin attitré de la quadruplette, à l'hôpital Ste-Justine.

Moins de deux livres, c'est bien peu! faisons-nous observer au spécialiste des enfants.

Bébé Rita est la plus petite des quatre enfants, reprend le médecin. Elle a sept jours complets. Elle entre aujourd'hui dans sa huitième journée. Des journaux ont dit que la petite Rita pesait quatre livres. Comme vous le voyez, c'est absolument faux. Je n'ai pas voulu prendre le risque de la sortir, même pour quelques instants, de son incubateur pour la peser. Connaissez son poids, avant aujourd'hui, c'eût été bien intéressant, mais ce n'était pas un renseignement indispensable. Il valait mieux s'en passer quelques jours et assurer le plus sûrement possible la vie de l'enfant. Les chiffres déjà publiés sur le poids de l'enfant ont été fabriqués de toutes pièces.

Quelles sont maintenant les chances de survie de la quadruplette?

Elles augmentent légèrement de jour en jour, répond le spécialiste. Pendant les cinq premiers jours, les inhalations d'oxygène étaient constantes, jour et nuit. Maintenant, elles sont limitées à une dizaine de minutes par heure.

L'enfant mange-t-elle raisonnablement?

La petite Rita accepte presque entièrement, au compte-gouttes, la quantité de nourriture qui lui est prescrite.

Vous lui rendez souvent visite?

Trois ou quatre fois par vingt-quatre heures. Une infirmière spéciale, garde Henriette Lahaye, s'occupe exclusivement du jour. Une autre infirmière spéciale, garde Antoinette Larose, s'occupe exclusivement de la nuit. Les deux infirmières font leur service sous la direction hospitalière de la révérende Soeur Maria, des Filles de la Sagesse, qui ont la direction de l'hôpital.

Le docteur Lapierre est visiblement ému de ce que certains journaux ont publié sur la petite Rita Rondeau.

On m'a attribué, dit-il, des déclarations sur telle et telle chose, on a écrit que le docteur Étienne Sorrel, conférént de l'Institut Scientifique franco-canadien, a été mandaté au chevet de l'enfant. Tout cela est faux. Le Devoir, qui a manifesté une louable discrétion jusqu'à date sur la naissance des quadruplets de Saint-Thomas et ses suites, est le premier journal, aujourd'hui, dans lequel je communie personnellement des renseignements sur l'état du bébé.

Interrogé sur le regrettable décès des trois autres enfants nés en même temps que la petite Rita, le docteur Lapierre fait les précisions suivantes:

Je ne m'occupe de Rita Rondeau que depuis qu'elle a été amenée à l'hôpital Sainte-Justine. Je n'ai pas été consulté pour ce qui a précédé. Le rapport relatif à l'autopsie des trois enfants Rondeau décédés la semaine dernière, préparé par le docteur Rosario Fontaine, est très éloquent sur les chances de survie, il y a une semaine, de ces enfants. Tout d'abord, ces enfants sont nés trois mois avant terme. On compare souvent la naissance des quadruplets Rondeau à celle des quintuplets Dionne. Il ne faut pas oublier que les petites Dionne sont nées quinze jours seulement avant terme. Quinze jours avant la naissance, cela fait peu de différence pour la constitution d'un enfant, mais trois mois, c'est autre chose. Dans son rapport, le docteur Fontaine note bien que les enfants Rondeau sont des enfants inachevés. L'autopsie a démontré que les poumons contenaient à peine un peu d'air dans une toute petite partie. Là est la cause première de leur vie extrêmement fragile. Quant au reste, je n'ai pas à me prononcer.

Et le chef de clinique des maladies infantiles à l'hôpital Sainte-Justine clôt l'entretien en disant: "Pour le moment, nous ne pensons qu'à une chose, faire la bataille pour sauver la vie délicate de la petite Rita."

A. A.

A la "General Motors"

Détroit, 28. (A.P.) — Six organisateurs des United Automobile Workers of America qui ont déclenché la grève dans les usines de la General Motors ont été les victimes d'une agression à leur arrivée à l'hôtel hier soir. L'automobile qui les transportait a été démolie contre un arbre par une autre voiture dont on n'a pu identifier les occupants. Trois des organisateurs sont à l'hôpital et un quatrième serait disparu au témoignage des chefs du syndicat.

Les inondations aux États-Unis

Situation plus encourageante dans la vallée de l'Ohio et dans celle du Mississippi — La ville de Cairo menacée

(D'après les dépêches de l'Associated Press)

La situation est beaucoup plus encourageante aujourd'hui dans la vallée de l'Ohio, ravagée par l'inondation, et dans celle du Mississippi, qui attend avec angoisse le passage de la vague. Les ingénieurs de l'armée commencent à espérer que les digues pourront contenir les eaux du Mississippi et qu'il ne sera pas nécessaire d'évacuer la population riveraine de Cairo à la Nouvelle-Orléans, excepté en certains endroits moins bien protégés; ils n'en prennent pas moins toutes les mesures de précaution possibles.

L'eau commence à se retirer à Cincinnati, à Louisville et à Evansville et l'on commence déjà à songer à réparer et à reconstruire. On craint cependant encore une épidémie.

C'est la ville de Cairo, au confluent de l'Ohio et du Mississippi, qui est maintenant menacée. Un immense bassin construit au coût de \$21,000,000 absorbe actuellement l'eau de l'Ohio, mais on croit qu'il sera rempli de ce soir. L'inondation devrait atteindre Cairo le 2 février, au jugement des ingénieurs, et Memphis quatre jours plus tard.

La guerre d'Espagne

Madrid, 28. (S.P.C.) — D'après des dépêches, la milice aragonaise remporte une série d'avantages sur les blancs dans la province de Jaén. Le nombre des blancs tués dépasserait 300. Il paraît que les hostilités ont eu lieu sur un front indécis s'étendant de Lopera, qui est à 10 milles au nord-est de la ville de Jaén, à Izabalas, qui est à 10 milles au nord de Grenade, ville au pouvoir des blancs. On affirme qu'au sud-est de Lopera les blancs ont laissé sur le champ de bataille plus de 150 tués et plusieurs centaines de blessés. Dans le secteur de Lopera, les rouges se seraient emparés d'une gare importante du point de vue militaire et d'un pont de la route reliant Cordoue à des villages qui sont au nord de la ville en question. Dans le secteur d'Izabalas, les rouges, auraient pris une quantité considérable de munitions.

Grandes douleurs de Pie XI à la jambe gauche

Cité du Vatican, 28. (A.P.) — De vives douleurs ont forcé aujourd'hui le Souverain pontife à couper court à son entretien avec le cardinal Ceroncesi. Les douleurs provenaient de la jambe gauche où existe une plaie variqueuse. Avant de recevoir le cardinal Ceroncesi, qui a charge de l'administration financière des congrégations, le Saint-Père avait reçu, comme à l'ordinaire, le cardinal Pacelli, secrétaire d'État.

Cité du Vatican, 28. (S.P.A.) — Pour atténuer ses douleurs et pour lui permettre de continuer à travailler, les médecins ont donné au Pape de plus fortes doses de valériane, aujourd'hui. Les médecins font observer que la valériane soulage simplement le malade. Ils ne croient pas possible d'améliorer véritablement son état.

Le bulletin officiel annonce que le Saint-Père a passé une assez bonne nuit. Un cardinal qui, mardi, a vu le Saint-Père pour la première fois en trois semaines, dit que l'énergie avec laquelle le vénérable malade a conféré pendant une heure démentait les rumeurs qui se voyaient sur le visage.

Mort de Me L. St-Pierre. Me Louis Saint-Pierre, substitut du procureur général d'Ontario, est décédé ce matin, presque subitement, à l'âge de 36 ans, à l'hôtel-Dieu de Windsor, Ontario.

Lui survivent, outre sa femme (Marie-Ange Labrosse), trois frères et une sœur: MM. Damien Saint-Pierre, avocat; Tancrède Saint-Pierre, de Windsor; Oscar Saint-Pierre, également de Windsor, Ontario, et une sœur: Mme Gustave Lacasse, de Tecumseh, Ontario.

M. Rochefort à l'hôpital. M. Candide Rochefort, député de Ste-Marie, est entré ce matin à l'hôpital, pour traitement d'une sinusite aiguë. M. Rochefort déclare qu'il sera disponible, lundi, pour la délégation qu'il doit conduire auprès de M. William Tremblay, ministre du Travail, et que son assemblée aura lieu mardi soir.

Bulletin météorologique. Toronto, 28. (C.P.) — Hier soir et la nuit dernière, il a fait beau dans la région des grands lacs et il a fait passablement froid dans les provinces de l'ouest, avec neige légère dans le sud de ces provinces. Dans l'est du pays, il a fait beau et froid.

Voici le temps qu'il fera probablement, au Québec, demain: région de Montréal et d'Ottawa: vent de l'est et du sud; nuageux et plus doux, avec neige légère ou verglas; vallée du bas St-Laurent: partiellement nuageux, plus doux; neige probable; nord-ouest du Québec: plus doux, neige ou verglas; lac St-Jean: partiellement nuageux avec neige légère; golfe et rive nord: beau et froid; vent frais du nord-ouest; bale des Chaleurs: beau et froid.

L'influenza en Angleterre. Londres, 28. (C.P.) — Les médecins comptent que le froid qui sévit depuis quelques jours va mettre fin à l'épidémie d'influenza, la plus meurtrière que l'Angleterre ait connue depuis 1918. Le nombre des victimes dans les villes s'élève déjà à 2,230, à ce que l'on apprend au ministère de l'hygiène.

La Politique

La colonisation. Québec, 28. (D. N. C.) — M. Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation, et M. Ernest Laforce, sous-ministre, ont eu, ce matin, une longue entrevue avec les représentants de toutes les sociétés de colonisation de la province ecclésiastiques de Québec.

Les délégués ont soumis les vœux qu'ils ont adoptés hier, au cours de leurs deux réunions, l'entrevue a commencé à dix heures moins un quart et a duré plus de deux heures.

Les étudiants employés comme argenteurs. Ottawa, 28. (D.N.C.) — Le Secrétaire d'État, M. Fernand Rinfret, a déposé un rapport demandé à la fin de la dernière session par M. O.L. Boulanger, député de Bellefleur, au sujet des étudiants employés comme argenteurs par le ministère de l'Intérieur. Le bureau d'examinateurs se composait, l'an dernier, de M. F. H. Peters, du ministère de l'Intérieur, dont le traitement annuel est de \$4,920 et de quatre fonctionnaires de la commission fédérale du fonctionnarisme: Mlle J. J. Reid dont le salaire est de \$3,000 par année; C. E. Garrett dont le salaire annuel est de \$3,120; L. P. Clieche, \$2,640 et H. J. Perrault, \$1,620. M. Garrett a fait prêter le serment aux candidats mais il n'a pas participé aux délibérations du bureau des examinateurs. M. Clieche, examinateur bilingue, a cédé sa place à M. Perrault. Le dossier contient une volumineuse correspondance.

La Commission nationale de placement. Ottawa, 28. (D.N.C.) — D'après les renseignements fournis à M. T.C. Douglas, député C.C.F. de Weyburn, aux Communes, hier, le personnel de la commission nationale de placement est le suivant: A.B. Purvis, A.N. McLean, Alfred Marois, Tom Moore, Mme M.M. Sutherland, W.A. Mackintosh, E.J. Young. En 1936, M.M. Purvis et McLean n'ont reçu aucun salaire bien que le taux de leurs salaires soit de \$20 par jour, moins 5 p. 100. M. Marois a reçu \$1,843, le taux de son salaire étant lui aussi de \$20 par jour moins 5 p. 100. M. Tom Moore a obtenu \$8,500 (payé par la commission de placement et des assurances sociales). Le tarif de son traitement est de \$9,000 par an, moins 5 p. 100. Mme Sutherland, âgée de 34 ans, a obtenu \$1,425. M. E.J. Young, 32 ans, a obtenu \$1,425. Le taux de salaire de ces trois derniers est aussi de \$20 par jour, moins 5 p. 100. La somme totale dépensée par cette commission est de \$94,562.55.

Notre commerce avec les Antilles. Ottawa, 28. (D.N.C.) — En réponse à des questions de M. Gordon Ishor, député libéral de Halifax, M. Norman Rogers, ministre du Travail et ministre suppléant du Commerce, a déclaré que nos exportations aux Antilles au cours de l'année financière terminée le 31 mars dernier, avaient un valeur de \$10,533,000, tandis que nos importations des Antilles, pendant la même année, avaient une valeur de \$17,189,000.

Narcotiques et narcomanes. Ottawa, 28. (D.N.C.) — De 1932 à 1936 inclusivement, il a été importé au Canada 2,923 livres d'opium, 25,373 onces de morphine et 130,873 onces de codéine. C'est ce qui ressort d'un rapport déposé hier aux Communes en réponse aux questions de M. H.R. Fleming, député libéral de l'Amherst. Le ministre de la Santé nationale, demandant le député, a-t-il pris quelque mesure pour empêcher la vente des narcotiques? Voici la réponse: "Le ministère en contrôle la vente légale en gros et en détail, par les pharmacies, en vertu de la loi de l'opium et des narcotiques. Le commerce illicite est combattu, avec la coopération de la police fédérale, provinciale et municipale, en vertu de la loi de l'opium et des narcotiques ainsi que du code criminel. Sous l'empire de la première, il y a eu 163 convictions en 1935". M. Fleming voulait aussi savoir si le ministère avait pris des mesures pour soigner les morphomaniacs. On lui répond comme suit: "Le ministère est constamment en relation avec les médecins relativement aux cas particuliers de morphomanie. Cependant, le soin et le traitement des narcomanes sont du ressort provincial, comme la tuberculose et la folie. Trois provinces ont déjà passé des lois à ce propos."

La route transcanadienne. Un groupe de députés ont rencontré hier, le conseil des ministres pour discuter divers problèmes de voirie, notamment la construction de la route transcanadienne. On y a discuté de la voirie en Abitibi pour la mise en valeur des régions minières, etc.

Parmi les députés présents se trouvaient MM. Roméo Lorrain, député de Papineau, N. Larivière, député de l'Abitibi, Hermann Barrette, député de Terrebonne.

Il a été aussi question d'aménager un parc national dans les comtés de Papineau, Gatineau et Argenteuil.

Si vous voyagez. . . adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets d'express pour tous les pays. Les compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361*

L'imbroglia universitaire

Les raisons apportées par les professeurs de l'Université de Montréal pour motiver leur demande aux gouvernements

Voici les principales raisons que les professeurs de l'Université de Montréal apportent pour motiver leur demande aux gouvernements fédéral, provincial et municipal, de régler l'imbroglia universitaire: L'Université de Montréal est une institution d'enseignement supérieur qui a déjà rendu de précieux services, non seulement à la population de cette ville, mais à celle de la province de Québec et du Canada tout entier, et elle est appelée à en rendre d'autres; Sept millions de dollars ont déjà été dépensés pour la construction d'un immeuble sur le versant nord-ouest du Mont-Royal;

Les travaux, commencés en 1928, à la suite d'une étude sérieuse et d'après des plans approuvés en particulier par l'Institut Rockefeller en 1927, ont dû être interrompus, faute d'argent, en septembre 1931;

L'immeuble inachevé de la Montagne, dont les frais de chauffage obèrent, sans bénéfice immédiat, le budget annuel de l'Université, n'est pas de nature à accroître ni même à maintenir la bonne renommée des Canadiens français, de ceux de Montréal en particulier;

Près de 80 p.c. des matériaux nécessaires au parachèvement de l'immeuble, sont déjà sur place et n'attendent que le moment d'être utilisés;

L'enseignement et le progrès de l'Université sont sérieusement compromis, pour ne pas dire arrêtés, par l'obligation où l'Université se trouve de rester dans l'immeuble de la rue Saint-Denis qui ne répond plus, depuis longtemps à ses besoins;

Les trois gouvernements fédéral, provincial et municipal, dépensent chaque année des millions de dollars en travaux d'allocations de chômage;

En diverses occasions, des requêtes ont été adressées par les autorités universitaires et l'Association générale des Diplômés, aux autorités fédérales, provinciales et municipales, et, notamment, le 20 janvier 1937, par une délégation d'ouvriers nationaux et internationaux et d'entrepreneurs de Montréal, à l'effet d'obtenir le montant nécessaire au parachèvement de l'immeuble de la Montagne;

A plusieurs reprises, en réponse aux multiples démarches faites auprès d'elles par les autorités universitaires, les autorités provinciales et municipales ont exprimé leur sympathie à l'endroit de l'Université et promis, notamment au cours des six derniers mois, qu'elles feraient tout ce qui est en leur pouvoir, pour résoudre le problème de l'Université;

Le gouvernement de la province de Québec, ayant comme après les élections du 17 août 1936, a versé à l'Université des octrois substantiels qui sans apporter le règlement de la question ont néanmoins permis à l'Université de ne pas interrompre son enseignement;

Il est de l'intérêt de la ville et de la région de Montréal, de l'intérêt de la province de Québec, de l'intérêt et de l'honneur des Canadiens français, qu'une université catholique et française soit mise en état de contribuer au progrès moral, social, intellectuel et matériel de la population de cette province et de la population de la métropole en particulier;

Le retard prolongé apporté au parachèvement de l'immeuble de la Montagne et au règlement universitaire en général nuit au développement scientifique, au travail des professeurs, à l'instruction supérieure et professionnelle de toute une partie de la jeunesse canadienne-française et que ce retard compromet l'existence même de l'Université;

Le premier ministre actuel de la province de Québec, deux de ses collègues du cabinet, quatre membres du nouveau conseil municipal de Montréal, un membre du cabinet fédéral, sept membres du Sénat, quatorze membres de la Chambre des Communes, quatre membres du Conseil législatif et quinze membres de l'Assemblée législative sont des anciens de l'Université de Montréal;

Le comité des professeurs a reçu l'approbation de tous les professeurs pour la requête de règlement du problème universitaire et reçu l'autorisation de l'envoi de ces vœux aux autorités susnommées.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Pour aider la St-Vincent-de-Paul

M. Hector Dupuis, échevin du quartier Papineau, demande que la ville vote \$58,000 à la société St-Vincent de Paul, pour payer le déficit de l'année courante

Au cours de la campagne électorale, M. Hector Dupuis, échevin du quartier Papineau, avait déclaré que la ville devrait accorder la demande de la Société Saint-Vincent de Paul, pour un octroi de \$58,000, qui servirait à combler le déficit de ladite Société.

Il avait fait remarquer en même temps que le comité devrait attendre au 15 février, pour pouvoir utiliser la balance des fonds de réserve non employés, et qui alors sont, en vertu de la charte, versés dans le fonds général et peuvent être employés suivant que le comité et le conseil municipal le jugeront. L'ancien comité était donc obligé d'attendre la date du 15 février pour agir.

M. Dupuis présentera lors de la prochaine assemblée du conseil municipal, une motion dans ce sens. En voici le texte:

Considérant qu'une délégation de la Société St-Vincent de Paul a, récemment, demandé aux autorités municipales un octroi de \$58,000 pour combler le déficit auquel cette Société doit faire face cette année;

Considérant qu'une somme de \$58,000 a été l'an dernier versée par la Cité à cette Société;

Considérant que certaines associations du genre de la Société St-Vincent de Paul reçoivent une allocation annuelle de la Cité;

Considérant que ladite Société accomplit une œuvre des plus utiles et méritoires qu'il convient dans l'intérêt général que la Cité lui aide à poursuivre;

Proposé par l'échevin Dupuis, Appuyé par l'échevin Dubreuil, Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'octroyer à la Société St-Vincent de Paul la somme de \$58,000 dont il a besoin cette année pour luer son budget, cette somme devant, comme celle qui lui a été payée l'an dernier, être prise à même la balance du fonds de réserve qui doit être versée le 15 du courant, dans le fonds général d'administration de la Cité.

Concours Casgrain-Charbonneau à l'Université

On sait que la maison Casgrain et Charbonneau a offert à l'Université:

Premièrement, "un prix de \$500 à être attribué, chaque année, au meilleur travail, — recherche ou amélioration scientifique, — se rapportant à la médecine, à la pharmacie, à la dentisterie, à la chimie ou biochimie; — ce qui comprend toute découverte médicale ou pharmaceutique, toute amélioration importante de traitement médical ou d'opération chirurgicale, toute découverte scientifique d'ordre médical".

Deuxièmement, "la Maison Casgrain et Charbonneau met à la disposition des chercheurs une somme de \$1,000. Il s'agit d'encourager les travailleurs qui, dans les domaines scientifiques et médicaux, ont obtenu déjà des résultats probants, mais dont les ressources insuffisantes entravent les recherches".

Le jury du concours s'est réuni à l'Université, le vendredi, 22 janvier. Il a stipulé ce qui suit:

1o Peuvent prendre part aux deux concours les Diplômés de l'Université de Montréal.

2o Pour le premier concours, les travaux devront être envoyés au Recteur de l'Université, d'ici le 1er avril 1937.

3o Ces travaux devront être inédits.

4o Pour le second concours, les demandes de secours, bien motivées, devront être adressées au Recteur, d'ici le 1er avril 1937.

M. le Recteur, en nous remettant ce communiqué, se fait un plaisir de louer la généreuse initiative de la Maison Casgrain et Charbonneau et souhaite qu'elle trouve de nombreux imitateurs.

Accord anglo-italien touchant l'Éthiopie

Paris, 28 (A.P.) — L'Italie et la Grande-Bretagne ont signé un accord en ce qui concerne la frontière entre le Somaliland et l'Éthiopie. Il sera permis aux tribus indigènes de franchir la frontière pour fins de pâturage ou pour des échanges commerciaux.

Mort du R. F. Sévérinus-Basile

Des Frères des Ecoles Chrétiennes

On nous écrit: Hier le 27, décédait presque subitement, à Laval-des-Rapides, le cher frère Sévérinus-Basile (Charles Riberty), des Frères des Ecoles chrétiennes. Il avait 71 ans.

Le défunt était né à Sainte-Mélanie (Joliette), le 17 décembre 1865, et était entré chez les Frères à l'âge de 17½ ans. C'est donc plus d'un demi-siècle qu'il a consacré à notre jeunesse canadienne. Il a enseigné dans plusieurs communautés de Montréal, spécialement à Saint-Charles de 1892 à 1900. Mais ses forces les plus vives furent déployées à Ottawa, où il séjourna 25 ans. Il y arrivait tout jeune professeur en 1889, sous le directeur du Frère Cantien, et y demeura deux ans. Il fut tour à tour professeur puis directeur à Sainte-Anne et à Saint-Jean-Baptiste.

Dans la capitale d'Ontario, c'était alors l'époque héroïque des grandes luttes des Canadiens français contre le règlement XVII. Le frère Basile connut toutes les misères de ce temps, où l'on vivait si pauvrement, n'étant guère payé; où sur tout le cœur faisait maigre chère car on se demandait toujours si, le lendemain, on aurait encore le bonheur de se dévouer pour la sainte cause, où bien si l'on ne porterait pas sa tente ailleurs.

En 1927, déjà sexagénaire et atteint de la maladie de cœur qui l'a emporté en une heure hier, il fut retiré de l'enseignement et chargé de la porterie et de la caisse à St-Laurent de Montréal, à Saint-Jérôme et à l'Académie d'Ottawa.

Depuis six ans, il avait été appelé à la maison provinciale de Laval-des-Rapides. Il y enseignait la morale, mais s'occupait surtout d'aider à la composition des livres de français et à la rédaction du Bulletin du Très Saint-Enfant Jésus: car le Frère Basile, un travailleur qui avait passé sa vie dans les livres, était un spécialiste en grammaire aussi bien qu'en méthodologie, et maniait la plume avec aisance.

Mais avant tout c'était un grand religieux, extraordinairement fidèle à sa règle et d'une piété exemplaire. La population de Sainte-Anne et de St-Jean-Baptiste d'Ottawa se rappelle encore ce beau vieillard à la tête d'argent et qui tremblait, il paraît si bien qu'on avait le sentiment de contempler à l'église tout absorbé par les cérémonies liturgiques.

Hier matin, le R. Frère Basile semblait très bien et vaquait à son travail habituel. Au retour de sa petite marche d'après-dîner, il se sentit indisposé et invita son compagnon à venir le voir un quart d'heure plus tard. Ce confrère le trouva mal et en prévit le frère infirmier. Celui-ci lui donna les premiers soins, manda le médecin et Monsieur l'Aumônier. Le malade put être administré à temps. Quelques minutes plus tard la crise cardiaque avait fait son œuvre. Le service funèbre du défunt aura lieu à Laval-des-Rapides, samedi matin à 8 heures 30.

Une nouvelle Mary Pickford

Un petit groupe d'invités avaient l'avantage, ces jours derniers, d'assister à la première d'un nouveau film *Universel*, aux studios montrealais de la *Canadian Universal Film*. Il s'agit d'une production de Hollywood, *Three Smart Girls*, qui met en vedette une jeune étoile canadienne, Deanna Durbin, que l'on surnomme déjà la nouvelle Mary Pickford.

Deanna Durbin n'a que quatorze ans. Elle est née à Port-Arthur, en Ontario, et jusqu'à tout récemment elle habitait avec ses parents dans la capitale du Manitoba, Winnipeg. Elle est remarquable non seulement par son jeu mais aussi par son chant. Douée d'une jolie voix de soprano coloratura, ses parents ont vu jusqu'à présent à sa formation musicale. L'interprétation qu'elle donne à l'écran sonore de quelques arias d'opéra est une révélation.

Le nouveau film, *Three Smart Girls*, sera bientôt à l'affiche du cinéma montréalais.

Gouverneur de St-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre et Miquelon, 28. — M. de Bournat, nouvel administrateur des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, est arrivé hier de Paris, à bord du *Belle-Isle*, pour prendre charge de son poste. De Bournat, qui a 41 ans et qui a fait la guerre en volontaire, était précédemment le secrétaire du gouverneur du Bahon, Afrique équatoriale française.

THÉ "SALADA" Orange Pekoe

Le frère
ANDRÉ
Sa
généalogie.
Ses
plus
frappants
miracles

Par Joseph DROUIN, avocat et généalogiste
MONTREAL

Avec préface du supérieur
de l'Oratoire

25 sous
l'exemplaire

En vente à l'Oratoire et au "Devoir",
430 Notre-Dame est.

VINGT ANS DE RECHERCHES PATIENTES. IMMENSE DOCUMENTATION METHODOLOGIQUE ACCUMULEE. — GENEALOGIE COMPLETE DE TOUTE FAMILLE CANADIENNE-FRANCAISE FRANCO-AMERICAINE, ACADIENNE, DE 1608 A NOS JOURS. ECRIVEZ-NOUS POUR RENSEIGNEMENTS: 540, RUE KÉ. EST

Ligne Française PARIS

DEPART DE NEW YORK 6 FÉV.

Autres départs: ILE-DE-FRANCE, 20 FÉV. PARIS 27 FÉV. NORMANDIE, 3 MARS

CROISIÈRES D'HIVER
S.S. CHAMPLAIN — Antilles 12 pr. DÉP. 19 FÉV.
S.S. CHAMPLAIN — Antilles et Méditerranée DÉP. 24 FÉV.
S.S. LAFAYETTE — Antilles, 17 pr. DÉP. 29 JANV.
S.S. LAFAYETTE — Antilles, 17 pr. DÉP. 29 JANV.

Renseignements gratuits auprès des agences de tourisme ou de la
COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
1156, PHILLIPS PLACE, MONTREAL, MARQUETTE 2361

VISITEZ L'EXPOSITION
INTERNATIONALE —
PARIS — 1937.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. LABRECQUE, I.C.
M. G. L. GUY, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
ARPENTEURS-GEOMETRES

INGENIEURS-CONSEILS

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEES
100 QUEBEC ST. RUE JACQUES - MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THEMLY

F. J. Leduc, I.C., M.P.P.
J. Leduc, I.E., A.O.

F. J. Leduc & Associés

INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux, Chimie industrielle, Expertises légales, Arpentage et bornage, Électricité, Brevets, Marques de commerce.
Ch. 33, Edifice St-Denis HA. 5341
354 EST, RUE STE-CATHERINE

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.

COINVIERES EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

"El. Harbord 0751

Démétrius Baril, B.S., L.L.B.

AVOCAT

Chambre 301

418 rue St-Sulpice - Montréal

2-12-36

Maurice Dupré, C.R.

AVOCAT ET PROFESSEUR

Dupré, de Billy, Provost et Home

80 rue St-Pierre

Téléphone: 2-4778 - Québec

Tél. Harbord 1196-1197-1198

LAMOTHE-CHARBONNEAU

AVOCATS

J.-C. Lamothe, L.L.B., C.R., J.-P. Charbonneau, M.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charbonneau, L.L.L.

Edifice Aldred, coin Notre-Dame et

Place d'Armes - Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

Vanier & Vanier

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR

GRATIS

DEMANDE

ALBERT FOURNIER

934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant des

Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

126 rue Université, Montréal

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant des

Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

1260 rue Université, Montréal

BRIQUETEUR-MAÇON

Briquetage et maçonnerie de tout genre

Spécialité: Réparations

Estimations gratuites

E.-J. LECLAIR

ENTREPRENEUR

4267a, rue Bordeaux - Amherst 8730

17-6-37

COMPTABLE

Edmond Caron, B.A.,

L.S.C.-C.A.

Licencié en sciences comptables

Comptable agréé - Chartered Accountant

Spécialiste en Impôt sur le Revenu

59 rue St-Jacques

Harbord 3635

MONTREAL

159, rue Alexandre

TROIS-RIVIERES

13-12-36

P.-A. Gagnon

Comptable Agréé

Chartered Accountant

Immeuble des Tramways

159 OUEST, RUE CRAIG

Tél. Harbord 5990

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés - Chartered Accountants

J.-Arthur LaRue, C.A.

A.-Emile Beaulieu, C.A.

Maurice Chartré, C.A.

Maurice Boulanger, C.A.

Jacques LaRue, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.

Paul Huet, C.A.

René Chagnon, C.A.

Paul-E. Brunet, C.A.

R.-A. Roussin, C.A.

Montréal - Québec

Téléphone: Harbord 5065

Léon A. Hurtubise

C.P.A.

Comptable public licencié

60 St-Jacques O. - Montréal

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES

Underwood, Remington,

Royal

Standard et portative

Calculatrices et Dupliques

teurs - Service et accessoires

N. MARTINEAU & FILS

1019 rue Bleury

MA. 2543

20-12-36

Voyez TWITE pour

TYPEWRITERS

Toutes marques: neuves ou recon-

ditionnées.

Location et réparation

TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD.

750, rue St-Pierre - Tél. LA. 3237

(Entre les rues Craig et St-Jacques)

E. D. TWITE, Gérant général.

COURTIERS

Chs. Geo. Deausoleil

Licencié en sciences commerciales

Directeur-gérant

BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL

Piacement et spéculation

477, St-François-Xavier

Montréal - Harbord 327

EBENISTES-DECORATEURS

Castle & Son Ltd

L. W. BAICHE, gérant

Ebénistes - Décorateurs - Meublier

1096 rue Clarke - Montréal, Qué

Tél. Lancaster 8219 - 1-11-36

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS

908 BOUL. ST-LOUIS

LES ENCADREURS

MANUFACTURIERS

Mouleurs - Cadres - Serrure

Réparation



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine FERNIER

Ordination

—Encore une lettre de mariage! fis-je en décachant la grande enveloppe blanche déposée sur ma table parmi les prospectus, imprimés et journaux!

Je me trompais; si la lettre m'invitait à me rendre à l'église de Saint-Sulpice — où nous avons déjà tant prié, Bénédicte! — c'était pour assister à une ordination, le samedi des Quatre-Temps.

Le nom du diacre qui allait être élevé à la prêtrise n'éveillait en moi que des souvenirs lointains... Pierre Le Moitrier... Mais il évoqua le nom de sa mère qui n'avait été que son père.

Je me rappelai une jeune fille, bien jolie et d'une distinction charmante, qui s'appelait Yvonne de Prévalin. Fille d'officier, orpheline, sans fortune, elle cherchait à se placer, comme institutrice, dans une famille.

C'était à ce moment que je l'avais connue. J'étais alors bien fatiguée, surchargée, inquiète surtout de faire à la tâche de mère de famille nombreuse.

Yvonne m'était recommandée par les religieuses qui l'avaient élevée. Sa physionomie ouverte et franche me plut. Je crus lire dans ses yeux le reflet des belles qualités dont on me la disait douée. Bref, elle m'inspira tant de confiance, que je lui offris de venir s'asseoir à notre foyer.

Et c'est de toi, chère fille aînée, Bénédicte, que je la chargeai.

Avec quelle peine je me départis, en faveur de cette jeune institutrice, d'occupations qui m'étaient si chères! Combien il m'en coûtait de la laisser l'accompagner au cours, guider son jugement, prendre sur toi de l'influence et gagner ton affection!

Je vis tout de suite qu'Yvonne de Prévalin devenait mon secret chagrin d'être forcée, en quelque sorte, à une demi-abdication, et elle mit dans ses fonctions d'institutrice tant de délicatesse et de discrétion, que j'en fus touchée.

Au lieu de l'envier, comme j'eusse pu le faire, je finis par l'aimer. Elle comprenait mes desirs, et elle s'efforçait souvent pour me laisser jour des miens.

Un jour même, je m'en souviens, elle me remercia gentiment de lui procurer la joie de s'occuper d'enfants; car elle s'était mise à faire réviser les leçons de ses petits frères. Elle commentait, elle expliquait avec une rare et très agréable clarté.

Former des intelligences et des cœurs, c'est si beau et si attrayant! disait-elle. C'est une maternité spirituelle, bien consolante à exercer, surtout lorsque l'on est, comme moi, sans foyer!

Elle m'aida durant deux ans. Mais il arriva qu'un été, comme nous étions tous installés au bord de la mer, en Bretagne, Yvonne fut remarquée par un jeune officier qui avait autrefois servi sous les ordres de son père.

En parcourant, dans un hôtel, la liste des étrangers, ce jeune homme avait relevé le nom de Prévalin. Il s'était informé, et on lui avait signalé mon institutrice, qu'il avait trouvée au tennis, entourée de tous vôtres.

Trois mois après l'épousa. Comme Yvonne, hélas! Le Moitrier était sans fortune. Pour améliorer sa situation, il demanda les colonies.

A partir de ce moment, je n'eus plus que de temps en temps des nouvelles du jeune ménage. Yvonne m'écrivait à Pâques, au nouvel an. Elle m'annonçait, joyeuse, la naissance d'un petit garçon...

Je sus, l'année suivante, par un triste billet, que son mari était décédé de fièvres contractées dans la brousse.

La jeune veuve vint se réfugier en Bretagne, près de ses beaux-parents. Elle élevait son fils et donnait des leçons.

Instruit par une mère à l'âme si noble, si élevée, le petit Pierre Le Moitrier avait dû devenir un sujet remarquable...

Maintenant, après cette évocation de tout un passé, je regardais la grande lettre blanche, ouverte là, sur mon bureau... C'était bien à l'ordination du fils unique d'Yvonne qu'elle me conviait.

Puisque tu n'as pu assister, Bénédicte, à l'imposante cérémonie, puisque j'ai dû porter à Yvonne le témoignage de la reconnaissance et

lui exprimer tes regrets, je viens, en cette fin de solennelle journée, te dire l'émotion profonde et vivifiante que j'y ai éprouvée.

Oh! je ne te décrirai pas les longues et graves cérémonies qui se sont déroulées durant tout le cours de la matinée. Bien des parents, certes, ont vibré, durant ces heures-là, en voyant leurs fils gravir les différents degrés qui mènent à la prêtrise. Les émotions qu'ils ont éprouvées, Yvonne les connaissait puisque depuis longtemps son fils, tuteur, portant la soutane, avait reçu les quatre ordres mineurs, avait été fait sous-diacre, puis diacre. Il avait renoncé au monde. Pourtant, il n'avait pas franchi le pas suprême, il n'était pas prêtre!

De la place réservée que j'occupais, dans la nef de Saint-Sulpice, je distinguais fort bien Mme Le Moitrier, et sous ses traits graves et doux, sous ses beaux cheveux à peine grisonnants, je retrouvais l'expression suave de ton institutrice.

Ne crois pas, Bénédicte, que j'aie passé le temps de ce sublime office à étudier en dilettante la physiologie d'une mère faisant courageusement l'oblation de son fils. Certes, je priais, et de toute mon âme, mais non point la tête enfouie entre mes deux mains, l'isolant du monde, je priais les yeux grands ouverts, comme les apôtres devaient le faire lors de l'Ascension...

Et n'était-ce point à une ascension que j'assistais?... A l'ascension d'âmes chrétiennes, les unes s'élevant, par degrés, jusqu'au sacerdoce; les autres, par leur consentement, au don total de leurs enfants.

L'image d'une femme plus grande, plus sainte que les autres, l'image de l'Immaculée, me parut aussi à cette heure.

Je voyais Marie, au pied de la croix, droite et généreuse en sa compassion.

N'était-elle pas l'inspiratrice du courage de toutes ces mères, humbles chrétiennes, qui se trouvaient aujourd'hui élevées et transfigurées, appelées à élever, non plus dans la douleur, mais dans la sacrifice, des fils qui allaient être l'Eglise nous le dit—comme d'autres chrétiens!

Quand l'archidiacre eut dit: "Que ceux qui doivent recevoir l'Ordre de la prêtrise s'approchent", je suivis le regard d'Yvonne Le Moitrier. Je le vis se poser sur un jeune homme blond, si semblable au jeune officier qui avait jadis épousé Yvonne, que je ne pus douter que ce ne fût son fils. Même démarche digne et assurée, même regard droit, profond, où la douleur s'allie à une indomptable énergie.

Un parallèle s'établit en ce moment en mon esprit entre la discipline qui avait formé le jeune officier et la discipline de l'Eglise qui venait de former son fils.

Cela, je te l'accorde, ô sage Bénédicte, ce fut une distraction!... Mais Dieu, dans sa bonté, aura bien voulu me la pardonner... Car il ne doit pas lui dévaloir — du moins j'aimerais l'imaginer! — de nous voir parfois rechercher, pour en faire profiter nos organisations humaines, les règles si sages qui ont présidé à l'institution divine de son Eglise.

Sans discipline, n'est-il pas vrai, rien ne peut durer.

Les cérémonies qui se déroulaient maintenant intenses notre attention et aussi notre émotion. Après l'imposition des mains, matière du sacrement, ce furent les paroles consécatoires qui en sont la forme, puis ce fut la conclusion.

L'évêque croisa l'étoile sur la poitrine des ordinands en leur disant: "Recevez le joug du Seigneur; car son joug est doux, son fardeau léger..." Puis il entonna le *Veni Creator*... Il consacra leurs mains ointes de l'huile des catéchumènes, jointes et liées de bandelettes.

Il leur fit toucher un calice, puis il leur donna le pouvoir d'offrir au Seigneur le Saint Sacrifice...

Et voici que les nouveaux prêtres concélébrèrent avec l'évêque, à haute voix...

Ils reçurent encore le pouvoir de remettre les péchés. Ils prêtèrent serment solennellement. L'évêque leur donna le baiser de paix, puis continua avec eux la Messe.

Après la bénédiction et le dernier avis, on entonna le *Te Deum*. Tous vibrants de foi et de confiance, nous restions pénétrés de la grandeur des mystères qui venaient de se dérouler sous nos yeux.

Yvonne, que j'avais retrouvée bientôt, avec qui je veux renouer l'amitié, son fils aux pieds de qui j'avais m'agenouiller pour recevoir l'une de ses premières bénédictions, n'était plus de la terre... Je le vis transporté d'une sainte allégresse.

Et moi, tandis que la foule s'écoulait, Bénédicte, je suis demeurée quelques instants encore devant le tabernacle, assez humiliée. Il me semblait que je venais d'assister à une grande fête, un peu comme à des noces, que tous y avaient apporté des dons magnifiques et que moi seule, hélas! je n'avais rien donné.

— Seigneur, murmurai-je, je n'ai pas de fils qui aient eu l'honneur d'être appelés par vous... Mais voyez, ô Dieu! j'ai des petits-fils... bien jeunes encore. Si parmi eux il s'en trouvait qui eussent les qualités requises, daignez, Seigneur, les choisir pour ministres... Faites qu'ils répondent à votre vocation... Que leurs parents ne s'effraient pas de votre divine visite, qu'ils sachent "voir un honneur insigne, une grâce de prédilection et de choix du Seigneur pour leur famille".

Je suis sûre, Bénédicte, que tu ne démentiras pas ma prière d'aïeule! Je sais d'ailleurs, que soumise à la divine volonté, tu élèves tes fils de telle sorte que, dans le sacerdoce ou comme laïques, ils seront à Dieu pour l'éternité.

Jean de LOUSSOT

(La Maison).

Célébrités contemporaines

Fregoli

Le "roi de la transformation", le "comédien-protège", Leopoldo Fregoli, qui fit courir le monde entier, est mort en novembre dernier, dans son pays, en Italie.

Né à Rome le 2 juin 1867, il aurait eu sans doute un destin très obscur (fils d'ouvriers, il était horloger) sans l'incident qui, à vingt ans, devait bouleverser toute sa vie.

En 1887, engagé volontaire pour la campagne d'Abyssinie, il fut fait prisonnier par les troupes du négus. Tant pour occuper ses loisirs que pour distraire les camarades captifs comme lui, il eut l'idée de composer et de jouer seul de rapides comédies-bouffes (aujourd'hui, on dirait des sketches) qui devaient le conduire à la fortune et à la gloire.

Musicien, ventriloque, danseur, chanteur, comédien, il incarnait déjà de nombreux personnages. Son ingéniosité, sa virtuosité lui valaient la faveur, non seulement des infortunés soldats qu'il amusait, mais du négus lui-même.

L'empereur ennemi, reconnaissant, le rendit à la liberté.

C'est à ce moment que Fregoli, le hasard avait mis Fregoli sur la voie qu'il devait suivre de triomphe. Travaillant, se perfectionnant, il augmentait son "numéro" de jour en jour, jusqu'à jouer seul, pendant trois heures — toute la durée d'un spectacle — près de soixante rôles différents. Sa renommée dépassait les frontières de sa patrie. Il se hissa au rang de vedette mondiale, parcourait plusieurs fois le monde.

En 1900, il avait trente-trois ans, et il était déjà en pleine célébrité quand il vint à Paris pour la première fois. Il joua le Trianon-Concert, boulevard Rochechouart, et il y donna son spectacle aux cents spectacles, jouant seul, toujours, pendant près de trois heures. Huit jours après son arrivée, le feu détruisit le théâtre... et la fortune de l'acteur italien: 800 costumes, 1,200 perruques, les accessoires, une partie des décors, qui le suivaient partout.

Il avait débuté avec deux habilleuses et deux malles de costumes. Il avait alors seize personnes à son service (un administrateur, un secrétaire, un metteur en scène, deux costumiers, une modiste, plusieurs électriciens, machinistes, accessoires, et même un bibliothécaire), quatre cents caisses de costumes, des projecteurs, des films cinématographiques, des instru-

ments de musique, des partitions, vingt-cinq décors, le tout voyageant dans vingt-cinq wagons. Il avait joué alors dans 650 théâtres, donné près de 6,000 représentations dans les capitales et dans les grandes villes de tous les pays, fait quatorze fois la traversée pour l'Amérique et parcouru le monde entier.

Après avoir reconstitué son matériel en toute hâte il partit pour la première fois le 30 janvier 1900 à l'Olympia, dirigé par les frères Isola.

Peu de mois avant, Fernand Xau nous avait dit:

"Voulez-vous faire une fortune? Il y a un homme, à l'étranger, qui est formidable..."

"Nous ayant nommé Fregoli, il décrit son "numéro", nous vanta sa science, son talent, sa virtuosité, sa prestesse et son étonnante action sur la foule.

"Nous apprenons qu'il joue à l'Alhambra de Londres. Le jour même, nous nous embarquons. Nous jouons un appartement près du sien, à Victoria. Nous entrons en contact. Nous nous lions si amicalement que nous sommes chaque soir avec lui. Ce diable d'homme est en nerfs, ne dort pas pour ainsi dire pas. A 4 ou 5 heures du matin, quand il consentait enfin à rentrer à notre hôtel, nous l'entendions chanter, danser, attraper tour à tour ses instruments, travailler, répéter.

"Trois heures de sommeil me suffisent, déclarait-il péremptoirement.

"Nous l'avons eu pendant sept mois consécutifs comme pensionnaire. Pendant sept mois, il a fait courir tout Paris, jouant seul six semaines de rôles dans plusieurs pièces de sa composition: le *Théâtre à l'envers*, les *Ties de nos grands chefs d'orchestre*, *Catalepsie*, *Dédoublement de la personne*, etc.

"Pour donner une idée de l'importance et de la qualité du spectacle, rappelons ce qu'était le *Théâtre à l'envers*, entre autres. Le fond de la scène représentait une salle de spectacle face au public. Fregoli, le dos tourné aux spectateurs de l'Olympia, chantait, dansait à travers les décors de gaze, revenait, passait entre les mains des habilleuses, des perruquiers, des bottiers, des accessoires, bref se transformait sous nos yeux avec une prodigieuse rapidité.

— Combien gagnait-il alors?

— Cent mille francs par mois.

— Donc, sept cent mille francs pour sept mois chez vous, près de trois millions et demi d'argent actuel!

— Et dans toute sa carrière?...

— Impossible de chiffrer. Des millions et des millions!...

— Il a dû amasser une fortune considérable!...

— Je ne crois pas, nous répond Vincent Isola. Il avait des frais considérables: une vingtaine de personnes en déplacement... Et puis, c'était un homme généreux, prodigue même, plein de fantaisie: ne raconte-t-on pas que, la retraite venue, il a fait déplacer une colline qui masquait l'horizon devant le domaine où il habitait sa verte vieillesse!... Est-ce vrai?...

Possible! Il était si entreprenant, si pétulant!...

"Avec ça, des caprices de femme, des entêtements d'enfant gâté... Un soir, je me souviens, la salle bondée, à 9 heures le rideau ne se levait pas. Je saute dans les coulisses: "M. Fregoli refuse de paraître!" Je bondis dans la loge.

— "Alors, qu'y a-t-il, mon ami?"

— "Non, je ne jouerai pas ce soir, — Pourquoi?"

— "Parce que je n'ai pas eu mes spaghetti!"

"Ce n'était pas une blague. Il adorait les spaghetti. On n'avait pas pu lui en procurer. Il bondissait, tén, renfrogné..."

— "On va vous en avoir, lui dis-je pour le calmer.

"Aussitôt, il s'habille, se grime. — La salle vous attend, une salle des grands jours, mon ami; un monde d'un chic, d'une élégance... C'est simple: tout Paris est là, à vos pieds..."

"Et comme le régisseur frappe les trois coups sur un signe, Fregoli, repris par son art, oublie tout... même le spaghetti; un tonnerre de braves l'accueille à son entrée.

"Un bon comédien dans un homme, c'est bien, c'est beau, c'est rare déjà.

L'"Oiseau bleu"

REVUE ILLUSTRÉE POUR LA JEUNESSE L'ŒUVRE FAITES-LE LIRE

Les parents, les éducateurs s'émeuvent. Pourquoi? Parce qu'ils entendent cet appel de plus en plus fréquent que lancent les écoliers et les écolières de nos collèges, de nos convents et de nos académies: donnez-nous des livres, des albums, des revues proportionnés à notre âge et à nos connaissances et que nous serons capables de comprendre et d'aimer.

Les livres d'enfants, les revues de jeunesse sont rares au Canada français. Toutefois, il y en a. Et il serait facile de les découvrir en se donnant la peine de les chercher. Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par exemple, n'ont-ils pas autorisé, en novembre 1920, M. Arthur St-Pierre à fonder une revue rédigée tout exprès pour les jeunes et même pour les tout-jeunes?

Mais quel nom lui donner? La Société de Saint-Jean-Baptiste invita les futurs lecteurs à le suggérer en concours public. Mlle Antoinette Gingras, élève du couvent de Waterloo, P.Q., eut l'honneur de voir sa proposition adoptée par le jury de cette consultation populaire. La nouvelle revue s'appellerait *L'Oiseau bleu*.

La publication de *L'Oiseau bleu* provoqua l'éclosion d'une abondante littérature enfantine. Mlle Marie-Claire Daveluy, l'une des premières collaboratrices, donna à ce périodique, sous forme de feuilleton, les *Aventures de Perrine et de Charlot*. Ecrivain infatigable, Mlle Daveluy consacra en 1936-1937 un dernier récit à Perrine et à Charlot, devenus grands: c'est le *Coeur de Perrine*. Il faut le lire.

Se sont mises de la partie, Mme Juliette Lavergne, Mlle Marie-Rose Turcot, Mlle Marie-Louise d'Auteuil, cousine Fauvette, Ariane, Mme Hortense Dulac, etc. La plupart — elles-mêmes l'ont avoué — n'auraient pas composé ces récits et ces contes sans l'existence de *L'Oiseau bleu*. Réunies en volume, ces histoires féeriques sont lues avec ferveur par les élèves de nos écoles.

L'Oiseau bleu publie cette année des *Contes populaires du Canada français*. Ont déjà paru: *Le Petit Poucet*, *Barbe-Bleue*, *Le Chat botté*, *Gendrillon*, de Charles Perrault; *L'Oiseau bleu*, de Madame d'Aulnoy; d'autres suivront ces mois prochains.

Voilà les rubriques variées de *L'Oiseau bleu*; elles tendent à distraire, à récréer, à intéresser et à instruire.

Reliées en volume, les numéros de *L'Oiseau bleu*, revue de chez nous, devraient trouver place sur les rayons des bibliothèques paroissiales et enfantines.

L'abonnement est d'un dollar (81) pour les dix mois de l'année scolaire. Chacun peut obtenir un numéro spécimen en s'adressant au directeur de *L'Oiseau bleu*, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

Partie de cartes à l'Imm.-Conception

L'Association des Adoratrices de la paroisse de l'Immaculée-Conception organise une partie de cartes pour dames et demoiselles, qui aura lieu le mercredi après-midi, 3 février, à 2 h. 30, dans la salle paroissiale, 1963, rue Rachel est, sous la présidence du R. P. Georges Mongeau, S.J., directeur de l'Association. Il y aura un magnifique prix par table et de nombreux et beaux prix de présence.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Louis Bouvier, 1855, rue Marie-Anne est, AMHST 6085, ou bien à Mme L.-P. Fortin, 4323, rue de Bordeaux, AMHST 6442.

Retraite pour gardes-malades graduées

Du 11 au 14 mars prochain aura lieu la retraite des gardes-malades graduées, au couvent de Marie-Réparatrice. L'ouverture en sera faite jeudi soir, à 7 h. 30, mais les retraitantes sont priées de se rendre autant que possible avant 7 h. Pour tous renseignements, s'adresser à la directrice: DO. 0776-5727.

Récollecion mensuelle

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 boulevard Mont-Royal, Outremont, aura lieu dimanche, le 31 janvier, la récollecion mensuelle. La méditation habituelle suivie de la messe, commencera à 8 h. 30. Les anciennes de l'oeuvre et leurs amies sont cordialement invitées à s'y rendre.

Mais cent comédiens dans un homme... Gabriel REULLARD (Petit Echo de la Mode)

EATON Draps "Red Seal" enveloppés de cellophane

Mesurant maintenant 100" de long!

Faits expressément pour la maison Eaton par Wabasso. Environ 72" x 100" et 81" x 100", ce qui augmente la valeur de ces draps. Fils tirés à la main, ourlet à jour. Draps en coton résistant à prix spécial.

Environ 72" x 100" pour lits simples et jumeaux.

Environ 81" x 100" pour lits trois quarts ou doubles.

Spécial de la Vente de Janvier, la paire, **2.89**

Toutes, au deuxième.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Faits et glanes

La pitié suprême

De *l'Intransigeant*, ce trait admirable et si humain, que cite Mme Blanche Vogt:

L'autre nuit, boulevard de la Madeleine, j'ai vu, debout sous le maigre auvent d'une porte, un vieux bonhomme. Pour se réchauffer, il pénétrait sur place, il se battait les flancs avec ses bras.

Dressée contre la porte, il y avait une canne passée au ripolin, le lugubre signal blanc des aveugles. Le vieux qui grelottait possédait tout de même une couverture. Il était enveloppé dedans quelque chose qui remuait.

Je me penchai. C'était un chien gris qui dormait d'un sommeil agité: le chien de l'aveugle!

— Pourquoi n'allez-vous pas coucher à l'asile de nuit? dis-je au vieux vagabond transi, tout en cherchant sa main.

Il me répondit simplement: — Parce qu'on ne veut pas de mon chien!

L'origine du chèque

L'épais brouillard de Londres est parfois désastreux pour les affaires. On raconte pourtant à Londres, que c'est un "fog" qu'on doit en des progrès les plus utiles en matière d'échanges financiers: l'usage du chèque.

Au début du XIXe siècle, le brouillard se renouvelait avec une intensité et une fréquence singulières, et les voleurs en profitaient pour dévaliser les garçons de recettes.

C'est alors qu'un financier eut l'idée de créer le chèque, système permettant de sortir sans argent, de n'en point recevoir et, par conséquent, de ne pas se faire voler.

Et l'on peut dire que, ce jour-là, une idée lumineuse est sortie du brouillard.

Bons mots

MILLE BOMBES!

Un officier français du Premier Empire, ayant reçu une balle dans la cuisse, se fit transporter chez lui, où des réputés chirurgiens furent appelés. Ceux-ci, huit jours durant, ne firent que sonder et chercher.

L'officier, qui souffrait beaucoup, las d'être martyrisé du soir au matin, leur demanda ce qu'ils cherchaient:

— Nous cherchons la balle qui vous a blessé, répondirent-ils? — Mille bombes! s'écria l'officier, il fallait me dire cela plus tôt! Je l'ai dans ma poche!

Pour l'Ouvre de la Soupe

Une grande partie de cartes sera donnée au profit de l'Ouvre de la Soupe, le mardi 2 février dans les salons du Conseil LaFontaine, 480 rue Sherbrooke est, sous la présidence d'honneur de Mmes Léon Mercier Gouin, Horace Gagné et C. Roy. Prix nombreux. Pour renseignements appeler HA. 5076.

L'Ouvre des Tabernacles

L'Ouvre des Tabernacles fera chanter le salut annuel de la S. François de Sales, le vendredi, 29 janvier, à 3 h. 15 p.m., à la chapelle des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, maison-mère. Les associées, les amies de l'oeuvre sont cordialement invitées.

Feu Mme J.-A. Colletet

Récemment, ont eu lieu, en l'église des RR. PP. du T. St-Sacrement les funérailles de Mme J.-A. Colletet, née Durand (Marie).

Lui survivaient, outre son mari, un fils, Richard, et une fille, Laure; une sœur, Mme J.-E. Lefebvre (Albertine); ses beaux-frères: Gédéon Daulta, J.-E. Lefebvre, Zénon Colletet, ses neveux: René, Jean, Henri et Roger Colletet, et Henri Choinière; ses nièces: Irène, Jeanne et Valentine Colletet. Mme Henri Choinière (Léonide Daulta) et sa belle-fille, Mme Richard Colletet (Léonide Daulta).

La levée du corps fut faite par le R. P. Boismont, qui chanta aussi le service, assisté du Fr. René Roussel, comme diacre, et du Fr. Conrad Lalonde, comme sous-diacre.

Assistèrent au chœur: M. Lacombe, P. S.S., curé de la paroisse St-Jacques, et le R. P. Payne, dessinateur.

Le chœur, sous la direction de M. L. Lacombe, chanta des extraits des messes de Rossini et d'Yvon. M. Paul Campbell jouait l'orgue. Les chants furent MM. St-Jean, Larue, Bonville, Brien, Picard et Marchand.

On remarqua dans le cortège, son mari, M. J.-A. Colletet, son fils, Richard, ses beaux-frères: Gédéon Daulta, J.-E. Lefebvre, Zénon Colletet, Henri Choinière, le R. P. Payne, J.-A. Colletet, Adolphe Lefebvre, Eugène Lavoie, George Lavoie, P. Bonville, L. Landreville, Z. Murphy, E. Bernard, A. Leclerc, D.-E. Ranger, Ignace Lavoie, Trévis, Chénier, R. Charland, R. Lefebvre, Joseph Lefebvre, A.-A. Garon, Alfred Bérubé, Abel Mercier, le notaire J.-E. Colletet, A. Gervais, Angelo Lavoie, J.-E. Colletet, A. Mongeau, Amédée Gervais, Geo. Gervais, C.-C. Lavoie, J.-R. Samson, C.-E. Turvey, C. Gervais, J.-O. Lapierre, A. Fafard, J.-D. Coulombe, D. Gervais, Ubalde Baudry, C.-G. Richard, Rosine Mercier et plusieurs autres.

La famille a reçu un très grand nombre d'offrandes florissantes, de messes, de bouquets spirituels, de télégrammes, etc.

La vie pratique

Pour empêcher la mauvaise odeur de la cuisson des choux, ne pas oublier de mettre dans la casserole un petit sachet de linges fermés par un fil blanc et contenant de la mie de pain qui, en cuisant, absorbe complètement l'odeur soufrée et la sauve-à l'heure de toutes les espèces de choux.

On



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Jeudi, 28 janvier

Radio-ondes courtes

BERLIN — 5.15 p.m. — Vienne — chants et sous — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 8 p.m. — Scrapbook for 1922 — GSD, GSC, GSB.
SCHENECTADY — 7.30 p.m. — Science — WZAP, 31.4 m., 9.53 még.
BERLIN — 8.30 p.m. — La culture allemande — Sa place dans le monde — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
MONTREAL — 9 p.m. — Ici Paris — Lucienne Delval, Jules et Gaston — Orchestre dirigé par André Durieux — CJRO, 48.7 m., 6.15 még.; CJRX, 25.6 m., 11.77 még.
LONDRES — 10 p.m. — Empire Exchange — Points de vue de voyageurs dans les Dominions et les colonies — GSD, GSC, GSB.
TOKIO — Minuit — Programme d'outre-mer — JYH, Naxaki, 20.5 m., 14.6 még.

Radio-France

(25 mètres, 24)

4.40 p.m. Informations en portugais.
5.20 p.m. Sur 25 mètres, 60.
6.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.
7.15 p.m. Informations en français et en espagnol; informations en espagnol, en anglais.
8.15 p.m. Causerie par Mme de Gramont: musique enregistrée ou théâtre.
10.45 p.m. Informations en français et en espagnol; musique ou théâtre.

Radio-Italie

(Station du Vatican — sur 19 m., 83)
10.30 a.m. — Emission en français.
6.10 p.m. — Rome, — sur 25.4 mètres.
6.45 p.m. Programme varié des stations italiennes.
9.00 p.m. Nouvelles en italien; causerie pour les enfants.
9.30 p.m. Nouvelles en anglais, en japonais, Tristram et Yasu, de Wagner, à la Scala de Milan (un acte); nouvelles en italien.
10.30 p.m. Nouvelles en italien; variétés; sélection de prose italienne; sport; dernières nouvelles.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles
4.00 p.m. La Salle de concert Columbia — L'Histoire du chant — Lucienne Sarria, soprano; Hubert Hendrie, baryton — Pay-ché, de Paladine; Qui voulez-vous aller? de Gounod; Rossini, d'Alabier; Te Quiero Delante, de Grever; Lamento provençal, de Paladine; L'Alba en flammes, de Poudrière; Air des clochettes (Lakmé), de Delibes.
4.30 p.m. Fanfare de l'Armée américaine.
5.00 p.m. Questions d'actualité au Congrès des Etats-Unis.
5.15 p.m. Clyde Barrie, baryton, avec un orchestre de concert — Widmung, de Franz; Les montagnes de Gravia, de Mednikoff; Danse norvégienne, no 2, de Grieg; Couldn't Hear Nobody Pray; At Dawning, de Gadsman.
7.00 p.m. Mélodies poétiques.
9.00 p.m. Les amateurs du major Bowes — Ville à l'honneur; Seattle.
10.30 p.m. La Marche du temps.
WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
4.45 p.m. Théâtre: "Le bon Samaritain".
5.30 p.m. Programme pour les enfants.
9.00 p.m. Show Boat Maxwell.
10.00 p.m. Bing Crosby.
WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
2.30 p.m. Fédération américaine des clubs féminins.
3.15 p.m. Orchestre symphonique de l'Ecole Eastman — Directeur Paul White

— Première suite (Dauphine et Chloé), de Ravel; Symphonie no 3, en fa majeur, de Brahms.
4.00 p.m. L'opéra-comique NBC — Extraits d'opérettes et de comédies musicales — Orchestre Harold Sanford.
4.30 p.m. Metropolitan Guild.
5.00 p.m. Choral a cappella de Noble Cain.
6.05 p.m. James Wilkinson, baryton; orchestre Josef Monti.
6.35 p.m. Pianiste de concert.
6.55 p.m. Clark Dennis, ténor.
7.30 p.m. Lum et Abner, comédiens.
8.30 p.m. America's Town Meeting.
10.30 p.m. Jamboree NBC — Orchestre Roy Shield; Gale Page, contralto.

L'œuvre de la Soupe à Radio-Canada

6.30 p.m. M. Paul Gouin donnera une causerie, jeudi soir, 28, au poste CRCM, en faveur de l'œuvre de la Soupe.

Vendredi, 29 janvier

Radio-ondes courtes

MOSCOW — 7 p.m. — Un été dans l'Arctique — RAN, 21.2 m., 9.6 még.
BERLIN — 8.30 p.m. — L'œuvre de Haydn et Mozart — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 9 p.m. — Extraits de l'œuvre de Kipling — GSD, GSC, GSB.
WINNIPEG — 11.30 p.m. — Lave, Laugh and Love — Orchestre et solistes — CJRO, 48.7 m., 6.15 még.; CJRX, 25.6 m., 11.77 még.
PITTSBURGH — Minuit — DX Club — WXXK, 48.1 m., 6.15 még.
LONDRES — 6.45 p.m. — Concert symphonique — GSD, GSC, GSB.

Radio-France

(Station coloniale — sur 19 mètres 68)
7.15 a.m. Concert: relais de radio-Paris.
8.20 p.m. La vie littéraire, par M. Pierre Descaux.
9.10 a.m. L'actualité vivante; cours coloniaux.
9.30 a.m. Concert, sous la direction de M. Henri Tonnai, avec le concours de Mme Ninon Guiraud, cantatrice — Musique de Tchaikowsky, Kalmán, Piliola, Desportes, Messager, Ordier, Delibes, Grieg, Gretry, Overgolt, Simonot, Lohar, Chaminade et Strauss.
10.55 a.m. Cours des changes, des métaux et des rentes.

Sur 25 mètres, 24

11.15 a.m. Informations en français et en arabe; informations en arabe; concert.
1.30 p.m. Radio-Journal de France.
1.50 p.m. Le mouvement maritime, par M. Yves Bretagne; reprise du concert.
2.30 p.m. Informations en anglais, en italien, en français; cours; relais.
5.40 p.m. Informations en portugais.

(Sur 25 mètres, 60)

6.15 p.m. Concert: relais de radio-Paris.
7.15 p.m. Informations en français et en espagnol; informations en espagnol, en anglais.
8.00 p.m. Informations en anglais; musique enregistrée ou théâtre.
10.45 p.m. Informations en français et en espagnol; musique ou théâtre.
11.20 p.m. Informations en anglais, en espagnol; musique ou théâtre.

Radio-Italie

Radio-Vatican (sur 19.83 mètres)
10 h. 30 a.m. — Emission en français.
6.10 p.m. — Rome — sur 25.4 mètres.
6.45 p.m. Programme varié des stations italiennes.
9.00 p.m. Nouvelles en italien; concert; piano.
9.30 p.m. Nouvelles en anglais; variétés; revue des arts; la cinématographie; nouvelles en italien.
11.30 p.m. Nouvelles en italien; radio-théâtre; sport; dernières nouvelles.

Sur 31.13 mètres

12.30 a.m. Nouvelles en arabe; musique arabe; informations en allemand, en anglais, en français; programme varié des stations italiennes.

stations italiennes; nouvelles en espagnol.
6.00 a.m. Nouvelles en anglais, en italien; Voyage à travers l'Italie; La Voix de minuit; concours pour les Américains.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles
2.00 p.m. Les nouvelles appréciées par une femme.
2.15 p.m. L'Ecole américaine de l'air — Section de l'actualité et section d'orientation professionnelle.
3.30 p.m. L'Orchestre symphonique de Cincinnati — Direction Eugene Goossens.
Solistes: Alexander Tassman et Robert Schmitz, pianistes.
4.45 p.m. Fanfare.
5.15 p.m. Le Coin des enfants — Direction Dorothy Gordon.
6.15 p.m. Nouvelles de la jeunesse.
8.00 p.m. Variétés du Broadway.
9.00 p.m. Programme de Hollywood — Erroll Flynn et Anita Louise, dans: The Green Light — Musique, etc.
10.00 p.m. L'Orchestre symphonique de Philadelphie — Direction Eugene Ormandy.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
3.00 p.m. Archer Gibson, organiste.
6.35 p.m. Carol Dey, soprano.
8.00 p.m. Concert Cities Service.
9.00 p.m. L'Heure de la valse.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
3.00 p.m. Clark Dennis, ténor.
4.00 p.m. Radio-Club.
3.30 p.m. Dorothy Dreslin, soprano.
6.05 p.m. Annals, Gounod.
7.30 p.m. Lum et Abner, comédiens.
8.00 p.m. Irene Rich.
10.30 p.m. Vivian della Chiesa, soprano.

Radio-Canada

L'Heure provinciale

8.00 p.m. CKAC — Programme de musique chorale et instrumentale avec le concours de l'Association chorale de St-Jean-Berchmans Ch. Laurier, dans: The Green Light — Musique, etc.
10.00 p.m. L'Orchestre symphonique de St-Jean-Berchmans Ch. Laurier, dans: The Green Light — Musique, etc.
10.30 p.m. L'Association chorale de St-Jean-Berchmans Ch. Laurier, dans: The Green Light — Musique, etc.
10.45 p.m. L'Association chorale de St-Jean-Berchmans Ch. Laurier, dans: The Green Light — Musique, etc.

SOMMAIRE

JEUDI, 28 JANVIER

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
5.00 Concert, disques.
5.30 Trio de concert du Ch. Laurier, dir. M. Paul Gouin.
6.00 En direct.
6.30 Pour l'œuvre de la soupe. Conférence par M. Paul Gouin.
6.45 Le disque pour tous.
7.00 Mme Pfeffer, pianiste.
7.15 Orchestre de l'hôtel King Edward.
7.30 Nouvelles.
7.45 Les fureurs d'un puriste, causerie par M. Paul Morin.
8.00 Echoes of the Masters.
8.30 Guy Lombardo et son orch.
9.00 Ici Paris, sous la dir. d'André Durieux.
9.30 Christie Street Capers.
10.00 By the Sea.
10.30 Orchestre de Ch. Laurier, sous la dir. d'Ozzie Williams.
10.45 Radio-Journal bilingue.
11.00 Radio-reportage de la joute de hockey Chicago-Canadien.
11.15 Paysages de rêves.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
4.00 Salle de concert Columbia.
4.30 Fanfare de l'Armée américaine.
5.15 Presque cent ans.
5.30 Heure — Evénements sociaux.
5.45 Sommaire, température.
6.00 Jean Forêt, pianiste.
6.30 Heure — Programme du foyer.
6.45 Opérette.
6.55 Mélodies d'orgue.
7.00 Heure — Heure récréative.
7.15 Le curé de village.
7.30 L'Ecole de l'air.
7.45 Mimi, la petite ouvrière.
8.00 Heure — Radio-théâtre.
8.30 Radio-opérette.
9.00 Heure — Major Bowes.
10.00 Heure — Le clou de la soirée.
10.15 Radio-Journal.
10.30 Chas Desjardins et cie.
10.45 Programme St-George.

CFPC — 500 mètres — 600 kilocycles
CFXC — 49.6 mètres — 600 kilocycles
12.45 Bee-Hive.
1.30 Trio de concert Mont-Royal.
2.00 L'Ecole d'appréciation de la musique, NBC.
3.30 Dorothy Dreslin, soprano.
4.00 L'heure de la valse.
5.00 Buck Rogers au 25^e siècle.
5.45 L'lie magique.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo.
6.00 Rayman.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Radio-hockey.
7.45 Studio.
8.00 Au fil du souvenir.
8.30 Orchestre.
9.00 Revue musicale.
9.30 Ensemble à cordes.
10.30 Radio-hockey.
10.45 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.55 Sommaire.
5.30 Météo

LA VIE SPORTIVE

Le Chicago vient visiter le Canadien

Grâce à l'exploit de mardi soir, le club de Chicago est devenu une attraction dans la Ligue de Hockey Nationale car un club qui réussit à compter neuf points contre l'équipe de Red Dutton tout en tenant les tricolores étolés en échec pendant trois périodes au point de lui faire subir le plus humiliant blanchissage de la saison, indique qu'il y a eu réveil chez les salariés du major McCoughlin et les amateurs montrealais auront l'avantage de voir les Esperviers Noirs à l'œuvre ce soir au Forum, alors que ceux-ci seront aux prises avec le Canadien, qui mène dans la section canadienne et qui semble être de taille à remporter le championnat de la saison 1936-37.

Il y a quelques jours le major McCoughlin annonçait qu'il envisageait la possibilité de former une équipe exclusivement américaine pour l'an prochain et que l'équipe qui représenterait Chicago porterait le nom de "Yankees". Cette déclaration a peut-être eu pour effet de faire sortir les Esperviers Noirs de leur léthargie et contre les Américains ils ont accompli ce qu'aucun autre club n'avait pu faire depuis l'inauguration des séries.

L'Américain, il faut bien le reconnaître, ne possède pas une défense bien solide et, avec Lorne Chabot dans les buts, qui fut assez longtemps inactif, présentait une équipe peu redoutable, mais la performance du Chicago a soulevé l'admiration des sportsmen new-yorkais et l'on se demande si les adversaires du Canadien ne causeront pas une surprise aux habitants de Cecil Hart.

Le Bleu Blanc Rouge ne se laissera pas intimider par l'exploit de mardi soir mais pendant le pilote du tricolore a donné ordre à ses hommes de surveiller de près Pete Kelly, Johnny Gottselig, Paul Thomson et Pete Palangio, qui ont été les étoiles de la dernière joute du Chicago et il est certain que Buswell, Siebert, Miller et McKenzie veilleront au grain.

Nos avants feront eux aussi leur part et les vétérans Joliot, Morenz et Gagnon, qui se distinguent depuis le commencement de la saison, ne manqueront pas de trouver les buts de Karakas. De toute façon la partie de ce soir vaudra la peine d'être vue et nul doute que nombreux sont ceux qui assisteront à cette rencontre.

Victoire du Providence

Providence, R.I., 28 (P.A.). — Les Reds du Rhode-Island ont défait les Stars de Syracuse par un résultat de 6 à 2 dans les séries de la Ligue Internationale. Le triomphe fut tout de même coûteux car Sammy McManus s'est fracturé la clavicule. Yip Radley a fait sa première apparition avec les Reds.

Providence — Buts: Byrne; défenses: Radley et Lescieur; centre: Lowery; ailes: Rivers et Motter. Substituts: Kuhn, Keating, McManus, Dumart, Schmidt, Duguid, Kalbfleisch, Ledue.

Syracuse — Buts: Stein; défenses: Blake et Shannon; centre: Convey; ailes: Mann et Patterson. Substituts: Markle, Armstrong, Doran, Locking, Miller, Bennett, Howard, Church.

Arbitres: Coutu et Trapp.

Première période

1. Syracuse, Armstrong	4.05
2. Providence, Keating (Kalbfleisch, Kuhn)	7.20
3. Providence, McManus (Kuhn, Keating)	13.21
4. Providence, Schmidt (Lowery, Duguid)	14.57
Punitions: Church, Shannon.	
Deuxième période	
5. Providence, Kuhn (McManus)	10.07
Punition: Aucune.	
Troisième période	
6. Providence, Schmidt (Dumart)	3.35
7. Providence, Motter (Lowery)	6.04
8. Syracuse, Bennett (Howard, Locking)	9.25

Cleveland a gagné

Cleveland, 28 (P.A.). — Les Falcons de Cleveland ont battu les Indians de Springfield par un résultat de 5 à 2 hier soir dans les séries de la Ligue Internationale. Les vainqueurs ont compté trois points à l'engagement initial et 2 au dernier. Les points de Springfield furent comptés à la 1ère période et ensuite ils furent impuissants.

Cleveland — Buts: Robert; défenses: Foster et Bretto; centre: T. Cook; ailes: Hansen et Klein; substituts: Robertson, Klein, Hergerts, A. Cook, Roche, Teasdale, Cunningham, Schultz, Bartholome.

Springfield: Buts: Grant; défenses: Frew et McGoldrick; centre: Toupin; ailes: Raymond et Lafrance; substituts: Filmore, Carrigan, Daley, Saunders, Conn, McBride, Wilson, Smith, Jack.

Arbitres: Bert Corbeau et Mike Brophy.

Première période

1. Cleveland, Klein (Bretto, T. Cook)	2.37
2. Cleveland, Schultz (Roche)	9.18
3. Springfield, Conn (Filmore)	9.55
4. Springfield, Toupin (Frew)	12.06
5. Cleveland, Klein (Robertson, Hansen)	18.50
Punition: Wilson.	

Verdun et Victoria éliminés

Les As de Québec et le McGill sont sortis victorieux hier soir dans les séries du Groupe Senior de la O.A.H.A. dans les parties jouées au Forum devant une assistance très peu considérable.

Dans la joute initiale, les Québécois ont vaincu le Victoria par un résultat de 7 à 4 tandis que les universitaires ont eu raison du Verdun dans l'engagement final par un résultat de 5 à 2.

C'est donc dire que les deux vaincus d'hier soir sont éliminés des séries de détail.

Le match Québec-Victoria a été assez rude, en dépit du nombre relativement peu élevé de punitions. C'est à la troisième période que les coups d'épaule et les croc-en-jambes ont été le plus en évidence. Cinq punitions ont été infligées à cette période.

Fred Wigle a dû aller se reposer durant les quinze dernières minutes de la première période, après avoir encaissé un rude coup d'épaule de Les Brennan. Wigle a cependant remis la monnaie de sa pièce à Brennan, à la troisième période.

Les Maple Leafs ont donné du fil à retordre aux étudiants, et ils ont même eu l'avantage du jeu aux deux premières périodes, tenant les universitaires en respect par une mise en échec serrée.

Gérard Martel a été brillant comme d'habitude dans les filets, et Garcia Béliveau a été le pivot de l'attaque, tandis que Paul Arcand a brisé maintes saillies de McGill à la ligne bleue. Gordie Crutchfield a mené l'attaque des Redmen, avec ses deux assistances et son but. Bing Crosby a réussi deux buts.

Alignement des équipes:

QUEBEC: Buts Archambault; défenses Shaughnessy, Croghan; centre Pennee; aile Munday; Boudreau; aile McCurry.

McGill: Buts: Perreault, Malenfant, McIntyre, Keiller, Martin, Stangle, O'Connell, Brodeur.

Victoria: Buts: Titcombe, Farmer, MacNeil, Carroll, Lee, Coates, Smith.

Arbitres: Bell et Mallinson.

Première période

1. Québec, McIntyre-Perreault	8.25
2. Québec, O'Connell-Stangle	12.15
Punition: Smith.	
Deuxième période	
3. Québec, Smith-McCurry	5.50
4. Québec, Wing-Boudreau	8.40
5. Québec, Boudreau-Wing	10.25
6. Québec, Perreault-Malenfant	12.12
Punition: O'Connell.	
Troisième période	
7. Québec, Boudreau-Wing	9.12
8. Québec, McCurry-Shaughnessy-Munday	9.48
9. Québec, Perreault-Croghan-Brennan	12.35
10. Québec, Pennee-Wigle-Shaughnessy	15.55
11. Québec, Pennee-Wigle-Shaughnessy	19.30
Punitions: MacNeil, Stangle, Munday.	

VERDUN: Buts: Emerson; défenses: Meiklejohn, Tourville; centre: Duff; Beliveau; ailes: Pidcock, Tracey; ailes: McConnell.

McGill: Buts: Majeau, Gagnon, Saunders, Mullins et Ramsay.

McGill, subs: MacKay, G. Crutchfield, Crosby, Lamb, Dickinson, B. Crutchfield et Walker.

Arbitres: Mallinson et Bell.

Première période

1. Verdun, Tracey-Béliveau-Meloche	12.40
Punition: Majeau.	
Deuxième période	
2. McGill, Crosby-G. Crutchfield-Mackay	5.23
3. McGill, Pidcock-McConnell	12.39
Punitions: Meiklejohn, Mullins, G. Crutchfield, Tourville.	
Troisième période	
4. McGill, Crosby-Lamb-G. Crutchfield	3.34
5. McGill, G. Crutchfield	9.20
6. Verdun, Béliveau-Meloche-Tracey	10.45
7. McGill, Elie-Dickson-Walker	19.35
Punitions: Arcand, Meiklejohn, Elie, Majeau et Tourville.	

Le cas de Shore est très grave

Boston, 28. — Eddie Shore devra prendre un repos assez prolongé et peut-être sera-t-il dans l'obligation d'attendre à la prochaine saison avant de s'aligner avec les Bruins de Boston. Le fameux joueur de défense est actuellement sous observation et le médecin du club ne se prononcera que dans quelques jours.

Le Dr Thomas Kelly a dit que Shore était blessé dans la région sacriliciale et qu'il s'était aperçu de son malaise l'été dernier. Mardi soir, alors qu'il jouait contre les Rangers, Shore tenta de briser une attaque et alla donner sur la clôture. Il fut mis hors de combat et on a dû le transporter aux quartiers du club.

"Nous avons radiographié la blessure, a dit le Dr Kelly, et nous allons le faire de nouveau dans quelques jours. Tant que nous n'aurons pas bien analysé le résultat, Shore devra rester inactif. Il devra au moins prendre un repos complet. Une rechute peut se produire en aucun temps".

Deuxième période

Aucun point.	
Punitions: Hansen, McGoldrick, A. Cook, Hergerts, McBride, Saunders (10 minutes, inconnue).	
Troisième période	
6. Cleveland, Roche (Foster, Hergerts)	9.40
7. Cleveland, Bartholome	13.28
Punitions: Raymond, Robertson	

Toronto a battu l'U. Queen's

Kingston, 27. (P.C.). — L'Université de Toronto a remporté une victoire 4-3 sur Queen's ici hier soir après 70 minutes de jeu chaudement contesté. Un but de Fullerton, à deux minutes de la fin de la période supplémentaire a assuré la victoire au Varsity après que Queen's eût égalisé le compte à 3-3 à quelques minutes de la fin de la 3e.

Toronto a pris une avance de deux points à la 1ère période et Queen's a eu un avantage considérable après cela, mais les Tricolores ont manqué de précision autour des filets.

Fullerton, McClelland et Charles ont été les étoiles des vainqueurs, tandis que Munro a été l'as du Queen's.

TORONTO. — Buts: Caswell; défenses: Charles et Driscoll; centre: McClelland; ailes: Fullerton et Morrison. Subs: Sweeney, Valiquette, Ripley et Rey.

QUEEN'S. — Buts: McEwans; défenses: McGinnis et Stollery; centre: Munro; ailes: Kenty et Poupore. Subs: McGill, Catin, Hepburn et Guy.

Arbitres: Smith et Steen.

Première période

1. Toronto, Morrison	4.00
2. Queen's, Munro	12.00
3. Toronto, Valiquette	15.45
4. Toronto, Fullerton	17.00
Punitions: Charles, Guy, Fullerton et Charles.	
Deuxième période	
5. Queen's, Munro-Hepburn	10.00
Punitions: Charles, Guy, Fullerton et Charles.	
Troisième période	
6. Queen's, Munro-Catlin	18.00
Punition: Munro.	
Période supplémentaire	
7. Toronto, Fullerton	9.10
Punition: aucune.	

Le Boston Olympique a raison du Canadien

Boston, 28. (P.A.). — Les Olympiques de Boston ont remporté une victoire 3-1 sur le Canadien Amateur de Montréal devant une foule de 16,000 amateurs au Garden de Boston, hier soir.

Dewey a donné les devants aux Olympiques après 14 minutes de jeu à la 1ère période. Joe Desroches égalant les chances deux minutes plus tard.

Junie Allen a compté le but décisif à moins de trois minutes de la fin de la période supplémentaire et Spain a compté un autre point une seconde avant que la cloche annonce la fin du match.

OLYMPIQUES: Buts: Perras; défenses: Tapin, Larochelle; centre: Martel; ailes: Thurrier, Desroches.

Canadiens, subs: Ross, Lax, Nelson, Splaine, Allen, Dewey et McDonnell.

Canadiens, subs: Houde, Gagnon et Raymond.

Arbitres: Mooney et Cleary.

Première période

1. Olym., Dewey-Splaine-McDonnell	14.10
2. Can., Desroches	16.00
Punition: Smith, majeure.	
Deuxième période	
Pas de point.	
Punition: Splaine.	
Troisième période	
Punition: aucune.	
Période supplémentaire	
3. Olym., Allen-Splaine	7.17
4. Olym., Splaine-Guibord	9.59
Punitions: Smith, Larochelle.	

"VOULEZ-VOUS UN BON COUP?"



Un autre fameux whisky importé

MENISH'S DOCTORS' SPECIAL

Scotch Whisky

(Distillé et importé d'Ecosse)

26 oz. \$2.40

40 oz. \$3.60

THE Grand Macnisk

SCOTCH WHISKY

26% oz. \$3.20

40 oz. \$4.35

Le McGill abandonnerait le Groupe Senior

Le Groupe Senior de Hockey devra se réorganiser l'hiver prochain car tout semble indiquer que ce circuit perdra quelques clubs et particulièrement le McGill. Les rumeurs veulent que le McGill se contente de mettre une équipe dans les séries Intercollegiales Internationales et dans le but de ne pas nuire aux études de ses joueurs il est grandement question d'offrir la démission de ce club dans la ligue du président George Slater. D'ailleurs le McGill devra abandonner toute ligue qui ne sera pas affiliée à l'Union Athlétique Amateur du Canada.

Une suggestion, qui semble fort au goût des étudiants, a été faite récemment. Ce serait de former une équipe de Grads, des anciens collégiens, qui ferait partie du Groupe Senior. Il serait peut-être difficile de rassembler une équipe d'anciens étudiants assez puissante chaque saison, mais on a suggéré que le club de Grads ait la permission de se servir d'un nombre fixe de membres de l'équipe de l'Université.

D'après cette suggestion, une ligne d'avant et un joueur de défense des étudiants se joindraient aux Grads pour les joutes du Groupe Senior. Actuellement, il n'y a que cinq ex-étudiants de McGill dans le Groupe Senior — Wigle, Farmer, MacNeil, Shaughnessy et St-Germain et ce dernier paraît être à Ottawa pour y rester. Mais Hughie Farquharson reviendra d'Angleterre l'hiver prochain et quatre des Redmen, actuels — Elie, Meiklejohn, Duff et Crosby, — termineront leurs études le printemps prochain. Il semble qu'il serait ainsi assez aisé de former une équipe puissante, particulièrement si un tel club était renforcé par la présence de quelques étudiants dans son alignement.

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR

GRUPE SENIOR

Québec 7, Victoria 4.

McGill 5, Verdun 2.

LIGUE INTERCOLLEGEIALE

U. de Toronto 4, Queen's 3.

LIGUE INTERNATIONALE

Cleveland 5, Springfield 2.

Providence 6, Syracuse 2.

CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Chicago à Canadien.

Boston à Rangers.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	29	17	9	3	83	61
Maroons	30	10	13	7	61	68
Toronto	28	11	12	5	72	24
Américain	29	8	17	4	64	94
20						
J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	29	17	9	5	75	37
Rangers	29	14	10	5	71	58
Toronto	28	13	11	4	71	72
Chicago	30	9	16	6	51	64
22						
J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	31	17	7	7	50	69
Springfield	26	12	7	7	64	62
Boston	31	12	16	3	72	79
New-Haven	26	9	13	4	61	63
23						
J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse	30	15	11	4	101	79
Pittsburg	27	12	13	2	69	78
Cleveland	27	5	15	7	55	78
17						

Section ouest

LIGUE INTERNATIONALE

Section est

J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	31	17	7	7	50	69
Springfield	26	12	7	7	64	62
Boston	31	12	16	3	72	79
New-Haven	26	9	13	4	61	63
23						
J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse	30	15	11	4	101	79
Pittsburg	27	12	13	2	69	78
Cleveland	27	5	15	7	55	78
17						

Section ouest

LIGUE INTERNATIONALE

Section ouest

J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	31	17	7	7	50	69
Springfield	26	12	7	7	64	62
Boston	31	12	16	3	72	79
New-Haven	26	9	13	4	61	63
23						
J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse	30	15	11	4	101	79
Pittsburg	27	12	13	2	69	78
Cleveland	27	5	15	7	55	78
17						

Section ouest

LIGUE INTERNATIONALE

Section ouest

J.	G.
----	----

M. Gariépy et les déclarations de M. Duplessis aux Trois-Rivières

Le député fédéral des Trois-Rivières veut savoir ce que le gouvernement King a à dire sur l'enrôlement des jeunes Canadiens pour combattre en Espagne rouge

Ottawa, 28 (D.N.C.) — M. Wilfrid Gariépy, député fédéral des Trois-Rivières, a voulu attirer l'attention du gouvernement sur les déclarations que M. Maurice Duplessis a faites, lundi soir, aux Trois-Rivières, relativement aux passeports canadiens accordés à des jeunes gens qui sont allés combattre dans l'armée communiste en Espagne. M. Gariépy commençait à peine ses explications lorsque le président de la Chambre lui a rappelé que ce n'était pas le moment opportun pour soulever cette question. M. Gariépy se propose d'insérer une question au procès-verbal de la Chambre des communes d'aujourd'hui afin de savoir ce que le gouvernement fédéral a à dire des accusations portées par M. Duplessis.

Celui-ci a déclaré lundi soir: "Dans la province de Québec, le communisme est si bien organisé que dernièrement — et ici, comme procureur général du gouvernement, je prends la responsabilité des paroles que je prononce, — on a distribué de l'argent à des jeunes gens pour s'enrôler dans l'armée espa-

gnole communiste; on leur a fourni des passeports canadiens, on les a mis à bord des trains et on les a dirigés vers l'Espagne pour combattre pour les communistes.

"Je dis que si on est rendu à avoir ici une organisation telle que les passeports puissent être obtenus des autorités fédérales sans que celles-ci en aient connaissance, je dis qu'on est rendu loin, car je ne veux pas croire un instant que les autorités fédérales soient complices.

"J'affirme qu'on a fait dans notre province du recrutement communiste, qu'on a enrôlé des jeunes gens pour aller combattre pour les communistes en Espagne, qu'on leur a procuré des passeports canadiens pour les ports d'Espagne, et ce, non à un ou deux jeunes gens, mais à plusieurs personnes, ce qui montre l'organisation qui existe et ce qui indique qu'il y a quelque part quelque chose qui manque".

Ce passage du discours de M. Maurice Duplessis, est extrait du compte rendu publié dans le *Devoir*, du mardi 26 janvier.

La principale mission de M. Bonnet à Washington

Obtenir une stabilisation durable du franc, de la monnaie de la Grande-Bretagne et de celle des Etats-Unis

Paris, 28 (S.P.A.) — On croit que le nouvel ambassadeur de la France à Washington, M. Georges Bonnet, a reçu comme principale mission d'obtenir une stabilisation durable du franc, de la monnaie de la Grande-Bretagne et de celle des Etats-Unis.

Dans des cercles parlementaires, on dit que des négociations en cours aboutiront sans doute à un nouvel alignement du franc, de la livre et du dollar et que cela inclurera à la stabilisation de ces trois monnaies.

On voit des rapports entre la mission de M. Bonnet et la visite que le président du Board of Trade, M. Walter Runciman, fait au président Roosevelt. M. Bonnet doit s'embarquer pour les Etats-Unis le 10 février.

L'histoire de la chirurgie dentaire au Canada

Conférence du Dr Paul-E. Poitras devant la "Société historique de Montréal"

Le docteur Paul-E. Poitras, professeur à la Faculté de chirurgie dentaire de Montréal et membre de la Société historique de Montréal, a tracé l'histoire de la chirurgie dentaire au Canada sous le régime britannique.

Le docteur Poitras est aussi le conservateur du musée dentaire de Montréal. Il s'intéresse vivement à tout ce qui concerne sa profession. Par exception, la Société historique a accepté hier soir de se réunir dans la salle du musée dentaire.

Après la conférence intéressante du docteur Poitras, les membres ont visité le musée sous la direction de M. Poitras et du doyen de la Faculté, le docteur Eudore Dubéau, également membre de la Société historique.

Voici un résumé de la conférence du docteur Poitras:

Trois choses sont nécessaires à une nouvelle profession: l'école, la société d'étude et le journal.

De 1791 à 1816, soit une période de vingt-cinq ans, dix arracheurs de dents et six saigneurs exerçaient leur art à Montréal.

En 1819, Cyrus Fay était dentiste au numéro 72, rue Notre-Dame. Vers 1826, il alla à Londres pour y demeurer, où il lui fut décerné une médaille d'argent pour avoir perfectionné des daviens.

John Roach Spooner fut nommé chirurgien en 1828, il exerça comme dentiste à Montréal. Il nous donna la formule pour la mortification de la pulpe encore en usage de nos jours: deux parties d'arsenic pour une d'acétate de morphine.

L'Alabama, Etats-Unis, fut le premier Etat du monde à reconnaître

not of Dental Sciences, Dominion Dental Journal, le Journal de l'Association Dentaire Canadienne et la Revue dentaire Canadienne.

Si le XVIIIe siècle nous a fourni plusieurs dentistes de renom, venus d'Europe, en retour plusieurs de nos se sont illustrés soit en France avec Lefèvre, de Saint-Jean, les frères Brodeur, de Varrennes, en Angleterre avec Cyrus Fay et Raud, en Allemagne, avec Patton, de Québec.

Faits divers

Ils l'échappent belle

Saint-Hyacinthe, 28 (D. N. C.). — Tomber en automobile dans la rivière Yamaska, enfoncer la glace et prendre un bain forcé dans une douzaine de pieds d'eau en plein mois de janvier, telle est l'extraordinaire aventure dont ont pu se tirer indemnes deux hommes qui se tâtent encore pour se convaincre qu'ils sont bien en vie. Ces deux hommes sont MM. P. Vézina, ingénieur civil du ministère provincial des Travaux publics, et Elphège Bachand, charpentier, de Saint-Damase, village situé à neuf milles à l'ouest de Saint-Hyacinthe. L'un et l'autre travaillaient à la construction d'un nouveau pont sur la ruisseau de la Barhué, qui se jette dans la rivière Yamaska, à quelques milles de Saint-Damase. Comme ils se rendaient à leur chantier en automobile, transportant des matériaux et des pièces de machinerie, leur voiture a glissé sur la surface glacée de la route, a culbuté vers la rivière et y a donné capote première contre la glace, qui a cédé sous le poids. Les vitres de l'auto se sont brisées dans l'accident, et c'est à cette circonstance seule que les occupants doivent aujourd'hui la vie. Ils sont sortis tant bien que mal de la voiture submergée par une douzaine de pieds d'eau. M. Bachand se coupant gravement à un poignet contre les morceaux de verre adhérent à l'auto. Les deux victimes se sont réfugiées immédiatement chez M. Hector Beauregard, qui leur a procuré des vêtements secs et a donné à M. Bachand les premiers soins que requièrent ses blessures. Ce dernier a été plus tard pansé à Saint-Damase, par le Dr Alexandre Gosselin. L'auto submergée a été repêchée par M. H. Gémme, garagiste, mais elle est inutilisable. Tous les instruments de M. Vézina, ingénieur en charge des travaux du pont, ont aussi été retrouvés, mais les plans qu'il avait avec lui au moment de l'accident sont perdus.

Ce passage du discours de M. Maurice Duplessis, est extrait du compte rendu publié dans le *Devoir*, du mardi 26 janvier.

Elle tente de se suicider

Saint-Hyacinthe, 28 (D. N. C.). — N'edt été la prompt intervention d'un homme, une autre femme de Saint-Hyacinthe se noyait dans la rivière Yamaska. Au moment où M. Armand Dozois, vouturier pour le compte de la compagnie du *Pacifique Canadien*, passait le pont de la rue Concorde, sur la rivière, avec son attelage, il aperçut une femme âgée qui essayait d'enjamber le parapet du pont. Descendant de sa voiture, il l'attrapa par un bras et lui demanda ce qu'elle entendait faire? La femme ne répondit pas à la question, mais dit à son interlocuteur de lui aider à franchir le parapet, qui a bien cinq pieds de hauteur. Il va sans dire que Dozois refusa son concours, gardant la femme avec lui, profitant de la première occasion pour avertir la police. Celle-ci n'a pas voulu divulguer le nom de la nouvelle candidate au suicide, une femme de quelque cinquante ans.

Pour avoir eu un olambic chez lui

Remouski, 28 (C.P.) — Trouvé coupable de possession d'un alambic, Théophile Fournier, 76 ans, de Mont-Joli, a été condamné à une amende de \$100 ou à trois mois de prison.

Budget de dépenses du Cap de la Madeleine

Les Trois-Rivières, 28 (C.P.) — Le Cap de la Madeleine a augmenté aujourd'hui son budget de dépenses de \$2,000, c'est-à-dire qu'il en a porté le chiffre global à \$123,145. La taxe immobilière reste la même, \$1.50 par \$100 d'évaluation.

Le Cap de la Madeleine et l'article 98 du Code pénal

Les Trois-Rivières, 28 (C.P.) — Le conseil du Cap de la Madeleine a protesté hier, auprès du gouvernement fédéral, contre l'abrogation de l'article 98 du Code pénal, qu'on regarde "comme la meilleure arme du Canada contre la diffusion du communisme".

Pour avoir volé le Canadien Pacifique

Les Trois-Rivières, 28 (C.P.) — Maurice Gauthier, arrêté ces jours derniers à Sudbury, a été condamné hier à quatre mois de prison pour un vol dans un wagon à marchandises du Canadien Pacifique.

Compensation à la famille Châteauneuf

Québec, 28 (C.P.) — M. Maurice Duplessis a annoncé hier soir que le gouvernement de la province de Québec verserait une compensation en argent à la famille du détective Châteauneuf.

Accident de mine à East-Broughton

East-Broughton, 28 (C.P.) — Une explosion de dynamite, en faisant voler des éclats de roc, a causé de graves blessures à deux mineurs, MM. Siméon Doyon et Joseph Roy.

Tuée par un tramway

Québec, 28 (C.P.) — Mme Edouard Lacasse, 86 ans, est morte hier à l'hôpital, peu après avoir été renversée par un tramway.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du *Devoir*, 430 Notre-Dame est, Montréal.

La visite de Mgr Roy à Sturgeon-Falls

Le but du deuxième Congrès de la Langue française, suite du premier — Réunion nombreuse et enthousiaste

Les écoles bilingues et les manuels scolaires en Ontario

Sturgeon Falls, 28. (Spécial au *Devoir*). — La tournée que Mgr Camille Roy, président du deuxième Congrès de la Langue française en Amérique du Nord, fait en ce moment dans l'Ontario français, est une série de succès interrompus. Mgr Camille Roy a parlé hier soir, devant un auditoire de plus de six cents personnes à Sturgeon Falls en compagnie du R. P. Arthur Joyal, O.M.I., secrétaire du Comité ontarien de ce congrès.

Partie de Sudbury, hier matin, en automobile pour Sturgeon-Falls, la délégation a visité en chemin Warren, M. J. Roy et le R. P. Joyal, O.M.I., curé de la paroisse. A Warren, paroisse entièrement canadienne-française, ils ont été reçus à dîner par M. le curé O. Racette. Mgr J.-A. Lécuyer, V.G., vénérable pasteur de Sturgeon-Falls, a offert hier soir, un grand souper auquel assistaient presque tous les prêtres de la région. Outre Mgr Camille Roy et le R. P. Joyal, étaient aussi présents: Mgr Lécuyer, M. le curé O. Racette, de Warren; M. le curé Lionel Bourassa, de Lavigne; M. l'abbé Vaillancourt et M. l'abbé Edward Gallagher, vicaires à Sturgeon-Falls; M. l'abbé Hector Plouffe, vicaire à Warren; le docteur R. Tanguay, de Sudbury, qui avait conduit de ce dernier endroit à Sturgeon-Falls les deux visiteurs.

L'assemblée publique a été tenue dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. Philippe Lévesque, président du comité régional du Congrès de la langue française. Aux côtés de Mgr Camille Roy et du R. P. Joyal, on remarquait Mgr Lécuyer, V.G., curé de Sturgeon-Falls et président d'honneur du comité régional du Congrès de la langue française; M. le juge J.-S. Plouffe, de North Bay, vice-président d'honneur du même comité; M. le curé O. Racette, de Warren; M. C. Charron, président de la Société St-Jean-Baptiste de Sturgeon-Falls, puis tous les autres membres du clergé dont les noms ont été cités plus haut. Mgr Camille Roy et le R. P. Joyal ont prononcé deux vibrants discours, le premier en faveur du deuxième Congrès de la langue française, et le second en faveur des écoles bilingues d'Ontario. M. Lévesque a présenté Mgr Camille Roy et M. le curé Racette a remercié. M. Charron a présenté le R. P. Joyal et Mgr Lécuyer a terminé la soirée par une brève allocution, dans laquelle il fit l'éloge de Mgr Camille Roy. Après l'assemblée, M. et Mme Philippe Lévesque ont reçu la délégation et les chefs religieux et civils canadiens-français de la région de Sturgeon-Falls.

Mgr Camille Roy

"Je suis heureux, a dit Mgr Camille Roy, de me trouver à Sturgeon-Falls. Je suis ici dans un des plus beaux sanctuaires de la vie française en Ontario. C'est qu'il nous retrouvons au milieu de vous et président à votre vie française. Mgr Lécuyer, qui est l'âme, restée toujours jeune, de votre vie paroissiale. Je rends hommage à cette œuvre patriotique et religieuse. Je vois également dans cette salle les cornettes blanches des Sœurs de la Sagesse, à qui vous avez confié l'éducation de vos enfants. Je sais le zèle qu'elles déploient dans ce travail méritoire.

"C'est avec des centres comme Sudbury, Warren, Verner, Sturgeon-Falls, soutenus par des prêtres éclairés, que se soutient la vie française et catholique en Ontario. Quelle admirable disposition de la Providence que tous ces centres français se soient multipliés en Ontario, qui les premiers ont fait entendre ici le verbe français et ont fait luire la foi chrétienne. C'est ici en Ontario que la France jeta la semence divine. En 1615, Champlain passa l'hiver à Orillia. Puis, avec les Récollets, il prit possession de cette terre au nom de la France et de l'Eglise.

"Vous savez, continua l'orateur, comment plus tard, cette vie française fut scellée du sang des martyrs. Franco-Ontariens, vous vivez en quelque sorte à l'ombre du sanctuaire de nos saints Martyrs canadiens. Vous avez le droit et le devoir de perpétuer cette vie française et catholique. Puisque la vie française est venue ici la première apporter le message de la civilisation de la foi catholique par l'intermédiaire de la langue française, elle a ici certains droits. C'est elle qui s'exprima la première à Gaspé, à Québec, à Montréal, en Ontario. Il y a là un argument historique pour la survivance de la langue française non seulement en Ontario, mais dans tout le Canada. Cette langue a droit à nos sacrifices. Le sang des martyrs, a dit Tertullien, est une semence de chrétiens, mais je crois pouvoir affirmer avec vous et avec l'histoire, que ce sang de nos martyrs a été aussi une semence de vie française.

Le congrès

Mgr Camille Roy a dit que le prochain congrès de la langue française était un moyen pratique d'assurer toutes les floraisons de cette vie française. Il rendit un bel hommage à la Société Saint-Jean-Baptiste et à l'Association canadienne-française de l'Ontario pour l'excellent travail qu'elles accomplissent en Ontario. "Vous avez en ces organismes, dit-il, des gages de votre survivance en Ontario."

L'orateur a déclaré que le premier congrès de la langue française a été un des événements les plus importants de notre histoire par ses résultats. Le prochain congrès,

qui aura lieu à Québec, en juin, sera la continuation du premier.

Il a pour but de faire un examen national sur les manifestations de notre vie française depuis vingt-cinq ans. Mgr Camille Roy a exposé les points particuliers de cette enquête: la langue, les mœurs et le statut juridique du français. Il a également dit les raisons pressantes qui motivent la tenue de ce congrès.

Le R. P. Joyal

A propos de la situation scolaire ontarienne dans les écoles séparées, le R. P. Joyal, O.M.I., secrétaire du Comité ontarien du Congrès et secrétaire de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, a insisté sur les difficultés de fonder des écoles bilingues. "Nous avons la conviction, dit-il, que l'on se montre de plus en plus difficile à autoriser la fondation d'écoles séparées. Nous avons au moins un dizaine de cas où, par toutes sortes de moyens de temporisation, on cherche à décourager les nôtres afin que ceux-ci organisent des écoles neutres. Ne vous laissez pas décourager. Je vous demande de faire ce qui est nécessaire, là où c'est possible, pour fonder des écoles séparées. Il ne réponde pas à la loi ontarienne qu'une école publique se transforme peu à peu en école séparée."

Le R. P. Joyal a également parlé de la nécessité d'introduire du français dans les écoles primaires fréquentées par les petits Franco-Ontariens. "Lorsque l'on a retiré le règlement XVII, on nous en a accordé un autre, dit le R. P. Joyal. C'est le rapport Scott-Merchandise. C'est le rapport actuel, mis en exécution depuis 1927, nous assure-t-il la conservation de notre mentalité française? Y a-t-il assez de français dans nos écoles pour contrebalancer l'influence de la somme d'anglais que l'on enseigne à nos élèves? On a dit que ce programme était un essai. Je me demande si nous avons droit de laisser faire une pareille expérience sur toute une génération de petits Canadiens français alors que la valeur de ce programme n'est pas prouvée, au risque de subir des effets difficilement réparables. Non, je crois qu'il vaut mieux être prudent et se prévaloir du règlement qui autorise l'enseignement de l'arithmétique, de la géographie et de l'histoire en français. Si l'on faisait cela, il n'y aurait plus de danger d'angliciser le cerveau de nos enfants.

"Mais pour arriver à ce résultat, il nous faut des manuels composés par les nôtres et pour les nôtres. Nous les avons demandés le lendemain du congrès de 1934, pour l'arithmétique, la géographie et l'histoire. On nous a promis un comité d'enquête. Il s'est fait attendre six mois. Il a fallu six mois pour que ce comité se mit à l'ouvrage. Il a présenté un rapport que nous ne verrons probablement jamais. On n'a rien obtenu après deux ans et demi de démarches. La cause n'est pas cependant perdue. Nous en aurons, des manuels, si les pères de famille, les instituteurs et les institutrices, les élèves en veulent."

La délégation part ce matin de North-Bay pour Kapuskasing.

Les Amis de Saint-François

Mardi soir, le 26, dans une salle de l'Ecole normale Jacques-Cartier, les "Amis de Saint-François" ont offert leur deuxième soirée-causaire à un groupe, assez considérable, de sympathisants du Poverello d'Assise.

Les "Amis de Saint-François", appartenant à un mouvement analogue de France, ont pour but, suivant en cela les directives des derniers papes, de faire connaître saint François, de présenter sa sainteté profonde, sa riche personnalité humaine et son haut spiritualisme comme un des remèdes aux maux de l'heure, en particulier à notre matérialisme contemporain.

La soirée d'hier était sous la présidence de M. Arthur Laurendeau, directeur de l'Action Nationale, professeur au Conservatoire.

On remarquait dans l'assemblée particulièrement M. le Principal de l'Ecole Normale, M. l'abbé Bissonnette, M. Durand, professeur à l'Ecole Normale, M. Eudore Pleau, Mlle A. Raymond, un groupe de normaliens, etc.

M. Gérard Gosselin, étudiant en droit, présenta le conférencier, M. Lucien Tremblay, avocat.

Par sa diction nette, par son exposé clair et puisé aux meilleures sources, M. Lucien Tremblay sut intéresser, captiver même son auditoire: sa conférence portait sur "le franciscanisme", qu'il caractérisa par ces trois traits: amour, pauvreté, action.

Le R. P. Ferdinand, O.F.M., gardien du couvent des Franciscains de la rue Dorchester, projeta sur l'écran les aquarelles si artistiques de Dom Subercaseau, O.S.B., sur saint François.

Deux élèves de Mlle A. Raymond firent les frais de chant de cette soirée: Mlle Fiore Fontaine, d'une voix très souple, chanta "Villanelle", de Dell'Acqua, "Chanson Provençale", également de Dell'Acqua; M. Marcel Delveccio, ténor, interpréta "Champs paternels", extrait du *Joseph de Méhul*, et "Adieu Mignon", d'Ambrósio Thomas. Mlle Antoinette Barrette était au piano.

Le président, M. Arthur Laurendeau, termina la soirée par une courte allocution: nous avons besoin, en notre temps, d'hommes d'un spiritualisme divin et humain, surtout de saints, tout comme saint François d'Assise. L'attitude que saint François a prise à l'égard de quelques bandits de son temps, qu'il réussit à convertir, nous fait en quelque sorte prévoir quelle serait par son attitude vis-à-vis des communistes actuels. M. Laurendeau voit un motif d'espoir

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: BELAIR 3361
1 sou le mo 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 11c le mot.
40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

COMMERCE à VENDRE

BEAU commerce à vendre dans petite ville de campagne \$80,000 d'affaires par année, aussi plusieurs fermes à vendre avec ou sans stock d'animaux. Geo. H. Lévesque, notaire, Roxton Falls, Qué. Tél. 19. 1-2-37

EMPLOI DEMANDE

Comptable âgé sérieux, expérience générale de bureau, demande comptabilité, jour ou soir. Organisation de compagnie. DC 8643. j.m.o.

Logements chauffés à louer

Coolbrooke, N.-D.G. — Duplex chauffé, frigidaire, près église, école, 7 pièces. Boileau, Est. 0660. 1-2-37

Maison de campagne demandée

On demande à louer maison de campagne de 6 pièces, meublée, eau, électricité et terrain au bord de l'eau, sur ligne des chemins. Préférence: ligne Mont-Royal-Vaudreuil. Ecrire détails et prix à: 33, le "Devoir".

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ

DUPUIS

Vente "Éclipse"
Vaiselle -- Verrerie

TASSES SEULES

Un nouveau lot de ces tasses pratiques pour institutions, hospices, grandes familles... Pierre blanche bonne qualité.

6 tasses pour .19

1000 VERRES

Soide avant l'inventaire!... Verres à vin, bière, porto, sherry, liqueurs, eau, citronnade, scotch et soda. Beau cristal rose ou bleu, uni ou taillé.

9c

TRES SPECIAL, chacun.....

SERVICES à SANDWICHES porcelaine NORITAKE

Un joli plat en long avec 6 assiettes à thé pour compléter. Servira aussi bien aux sandwiches qu'aux hors-d'œuvre. Prix ord. 3.95. — AU COMPLET

1.98

Nous prenons les commandes téléphoniques: PL. 5151 — local 202

BOLS PROFONDS

Pour divers usages, pouvant servir de saladier. Dia.: 5, 6, 7 pouces. Bonne qualité de porcelaine. Chacun..... 9c

DUPUIS — troisième (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

A.-J. DUGAL, c.p. et dir.-gér.

sources, M. Lucien Tremblay sut intéresser, captiver même son auditoire: sa conférence portait sur "le franciscanisme", qu'il caractérisa par ces trois traits: amour, pauvreté, action.

Le R. P. Ferdinand, O.F.M., gardien du couvent des Franciscains de la rue Dorchester, projeta sur l'écran les aquarelles si artistiques de Dom Subercaseau, O.S.B., sur saint François.

Deux élèves de Mlle A. Raymond firent les frais de chant de cette soirée: Mlle Fiore Fontaine, d'une voix très souple, chanta "Villanelle", de Dell'Acqua, "Chanson Provençale", également de Dell'Acqua; M. Marcel Delveccio, ténor, interpréta "Champs paternels", extrait du *Joseph de Méhul*, et "Adieu Mignon", d'Ambrósio Thomas. Mlle Antoinette Barrette était au piano.

Le président, M. Arthur Laurendeau, termina la soirée par une courte allocution: nous avons besoin, en notre temps, d'hommes d'un spiritualisme divin et humain, surtout de saints, tout comme saint François d'Assise. L'attitude que saint François a prise à l'égard de quelques bandits de son temps, qu'il réussit à convertir, nous fait en quelque sorte prévoir quelle serait par son attitude vis-à-vis des communistes actuels. M. Laurendeau voit un motif d'espoir

Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le LUNDI, PREMIER JOUR DE FEVRIER PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

COURONNEMENT de GEORGE VI et EXPOSITION de PARIS

"PILSUDSKI" Ligne polonaise

DE MONTREAL, 2 MAI, 1937 — DUREE 28 JOURS

● Passage, cabine, repas aller et retour — 3 jours à Londres: visite complète ville — 7 jours à Paris: excellent hôtel, chambre à 2 et petits déjeuners; visite ville, Versailles et Malmaison — Transfers aux arrivées et départs — par personne:

Classe touristique * \$335. Troisième classe \$260.

* — Pas d'autre classe au-dessus à bord du "Pilsudski". — Prolongation de séjour à volonté —

X — TOURNÉE DE 22 JOURS — FRANCE — ITALIE — SUISSE. Tous frais compris, par personne..... \$180.

S'INSCRIRE SANS RETARD

Le DEVOIR -- VOYAGES

430, Notre-Dame Est. Tél. BELAIR 3361 MONTREAL

Autres voyages à l'EXPOSITION DE PARIS. Départs hebdomadaires..... \$195 et plus.



JOHN W. HOBBS, président, NEWTON J. LANDER, directeur-gérant, WALTER F. SMITH, surintendant général. Administrateurs de la "Continental Life" dont l'assemblée annuelle a eu lieu hier à Toronto.